209 15 OCTOBRE 1949 100 FRANCS

France ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

LA GRANDE REVUE UNIVERSELLE

Illinois U Library

Phot. *France-Illustration* (H. Tardo

L'INTRONISATION DE MONSEIGNEUR FELTIN

Après avoir reçu les hommages de son clergé, S. Exc. Monseigneur Feltin, nouvel archevêque de Paris, prenant possession du diocèse qu'il va administrer, a, au cours d'une imposante cérémonie à Notre-Dame, harangué et béni les nombreux fidèles qui l'ont accueilli avec une respectueuse sympathie. (Voir p. 419.)

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT A FRANCE-ILLUSTRATION

MONDE ILLUSTRÉ
13, rue Saint-Georges

Téléphones { Administration : TRUdaine 82-54 / Rédaction : TRUdaine 78-47 | Chèques postaux : PARIS 4670-19 | Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

L'ABONNEMENT N° 1 DONNE DROIT AUX 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS.

L'ABONNEMENT N° 2 EST FORMÉ DES 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS ET DES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

L'ABONNEMENT N° 3 SE COMPOSE DES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES TROIS NUMÉROS SPÉCIAUX.

L'ABONNEMENT N° 4 COMPREND LES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES 3 NUMÉROS SPÉCIAUX, ET LES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

★

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ET THÉATRAL RÉSERVÉ AUX SEULS ABONNÉS PARAIT AVEC LE 2e ET LE 4e NUMÉRO DE CHAQUE MOIS.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

		ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
	6 mois...	1.950	2.450	2.550	3.050
	Un an...	3.900	4.900	5.100	6.100

ÉTRANGER

		ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
ANGLETERRE. (Livres)	6 mois...	2-10-6	3-4	3-10	3-19
	Un an...	5-1	6-8	7	7-18
BELGIQUE (francs) LUXEMBOURG (belges)	6 mois...	350	446,50	453,75	550
	Un an...	700	893	907,50	1.100
ÉTATS-UNIS. (dollars)	6 mois...	7	9	9,15	11
	Un an...	14	18	18,25	22
PORTUGAL. (escudos)	6 mois...	202,75	258,50	262,75	318,50
	Un an...	405,50	517	525,50	637
SUISSE. (francs suisses)	6 mois...	30	38,25	39	47,25
	Un an...	60	76,50	78	94,50

AUTRES PAYS : Abonnements payables soit en dollars, livres, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois...	2.450	3.125	3.175	3.850
Un an...	4.900	6.250	6.350	7.700

Les tarifs d'abonnement ci-dessus payables en monnaies étrangères ont été établis en fonction des récents alignements monétaires.

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbre-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.
TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : 50 fr. — Frais d'envoi : 3 fr. 50 par fascicule.

ATTENTION! AU DÉBUT DE NOVEMBRE PROCHAIN PARAITRA NOTRE NUMÉRO

LA FRANCE FILLE AINÉE DE L'ÉGLISE

PRIX : 150 FR.

EXTRAIT DU SOMMAIRE

LA FRANCE FILLE AINÉE DE L'ÉGLISE

Édité à l'occasion de l'Année Sainte, ce numéro spécial, qui sera préfacé par S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique à Paris, et par S. E. M. Vladimir d'Ormesson, ambassadeur de France près le Saint-Siège, donnera un tableau de **l'Église de France, de l'Action catholique et de l'Enseignement.**

La première partie de ce numéro sera réservée à un reportage exclusif en couleurs sur S. S. Pie XII et le Vatican.

Six planches formant hors-texte consacrées, l'une au souverain pontife, les autres aux cardinaux français et à S. Exc. Mgr Feltin, nouvel archevêque de Paris, contribueront à faire de cet album un précieux document d'histoire.

Retenez-le dès maintenant chez votre fournisseur habituel

CE NUMÉRO SPÉCIAL SERA SERVI A TOUS NOS ABONNÉS, SANS MAJORATION DE PRIX

LA SEMAINE CAMIQUE, par CAMI.

PROPOS DU JOUR

— Qu'en pensez-vous ?

— Au fond c'est toujours la même température. Après la guerre froide, la bombe glacée !...

PAS INDIQUÉ

LE BOSSU. — Je vais faire une conférence sur les droits de l'homme.

— Bravo ! Mais, entre nous, t'es pas très qualifié pour parler des droits !...

RÉPERCUSSION

— Vous avez imité le mirliton pour faire rire vos camarades. Je vous somme d'avouer !

— Avouer? Jamais, m'sieur! On n'est pas à Budapest...

LA « DIVINE »

— Cette Greta Garbo, quelle réclame !

— Oui. On pourrait la surnommer Mme « Réclamier »!...

LES PHILOSOPHES

— Paraît qu'on va remplacer les barriques en bois par des barriques en carton.

— Pas d'importance. Au lieu d'avoir la g... de bois, on aura la g... de carton !...

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 209 15 OCTOBRE 1949

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANŒUVRES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Pendant trois jours 40.000 hommes ont fait la « petite guerre » dans le Palatinat sous les ordres du général Guillaume, commandant des troupes françaises d'occupation. Le secrétaire d'Etat aux forces armées, les généraux de Lattre de Tassigny et Revers ont suivi ces manœuvres auxquelles participaient, en même temps que les unités françaises, des unités américaines, britanniques, belges et luxembourgeoises. Phot. Acmé.

INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

A PARIS, en présence de M^gr^ Beaussart, vicaire capitulaire, et de l'archevêque de Dublin, la Légion d'honneur a été remise au délégué pour la France des *War Relief Services* catholiques, M. Mac Closky.

A MATIGNON, M. Queuille a reçu en audience, il y a quelques jours, le caïd El Ayadi de Marrakech, grand ami de la France, et dont la loyauté contribua à la sécurité du Maroc durant la Grande Guerre.

A BERLIN, la constitution d'un gouvernement de l'Allemagne orientale a été préparée par le Politburo socialo-communiste, dont les leaders Wilhelm Pieck et Otto Grotewohl sont ici assis de gauche à droite.

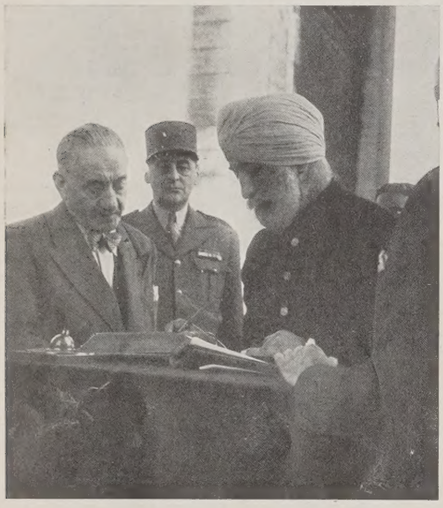

A L'ARC DE TRIOMPHE, S. Exc. Sardar Malik Sing, le premier ambassadeur de l'Union indienne en France, qui vient de remettre ses lettres de créance, est allé s'incliner sur la tombe du Soldat inconnu.

A MANILLE, l'équipage du paquebot *la Marseillaise,* faisant escale aux Philippines, a reçu un chaleureux accueil de la population, et une brillante réception a été organisée en l'honneur des officiers du bord.

A L'ELYSEE, S. Exc. Harry Thomson Andrews, ambassadeur de l'Union sud-africaine, qui n'était représentée que par un chargé d'affaires, a remis ses lettres de créance au président de la République.

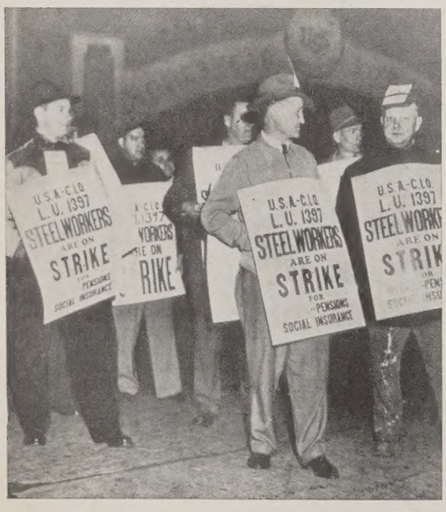

AUX ETATS-UNIS, les ouvriers métallurgistes manifestent dès l'ordre de grève donné par Philippe Murray, président du C. I. O., à la suite d'un conflit sur le paiement des pensions de retraite.

A VERSAILLES, le général de Gaulle, accompagné par M. Jacques Soustelle (à gauche) et du maire, M. Mignot (à droite), quitte l'hôtel de ville, où ont délibéré les membres du Conseil national du R. P. F.

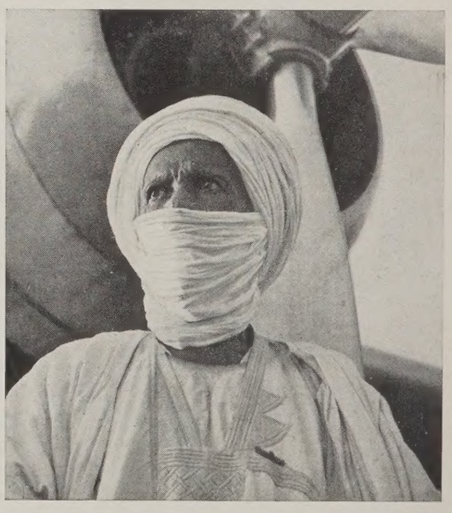

A BRAZZAVILLE, le sultan Garoua, chef de la délégation du Cameroun et qui commande les tribus des Foulbes, va s'embarquer en avion avec un groupe de pèlerins de l'A. E. F. qui se rendent à La Mecque.

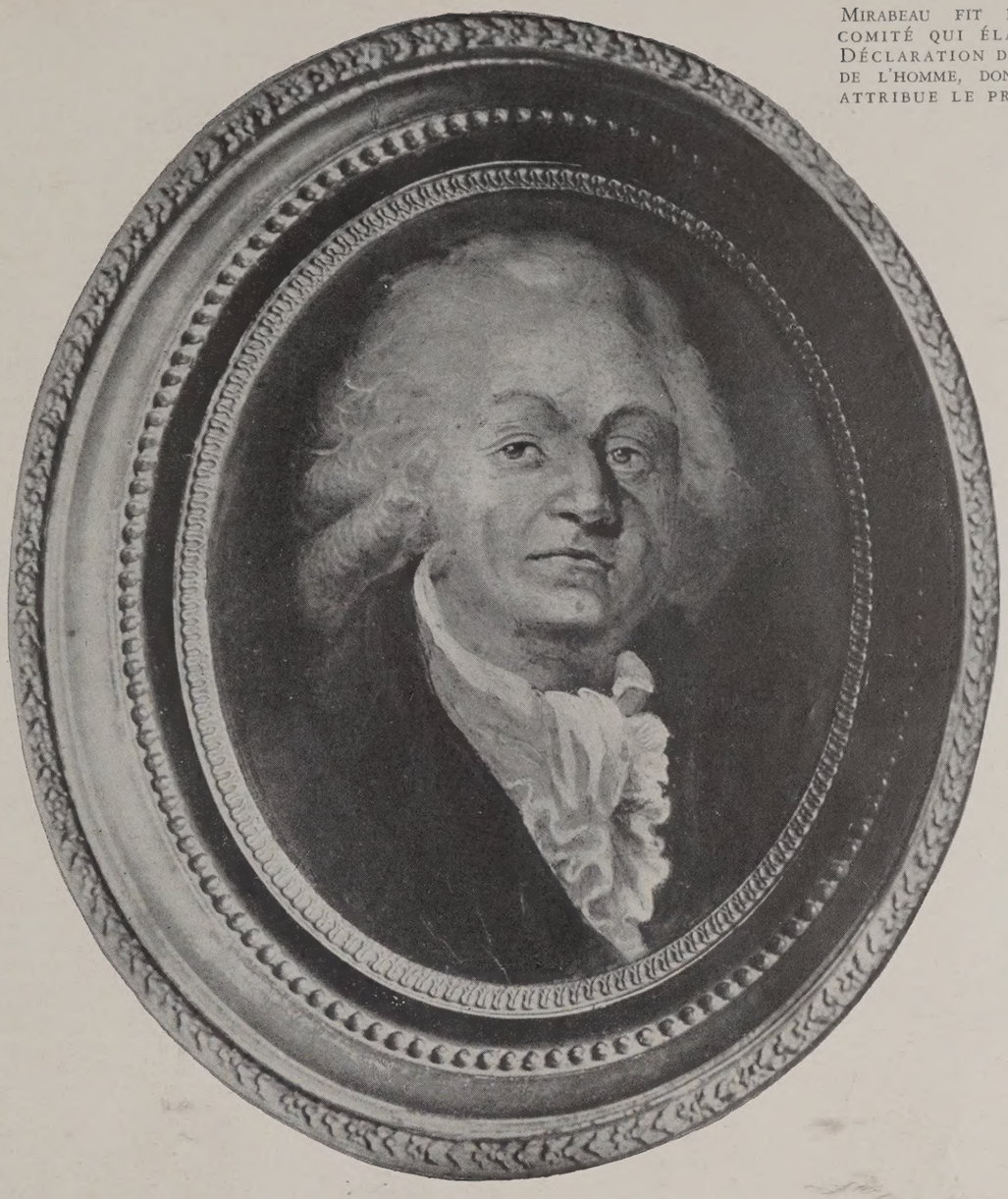

MIRABEAU FIT PARTIE DU COMITÉ QUI ÉLABORA LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME, DONT ON LUI ATTRIBUE LE PRÉAMBULE.

MIRABEAU

PAR ÉDOUARD HERRIOT
de l'Académie française

MIRABEAU, c'est vraiment, au sens exact du mot, le monstre, c'est-à-dire le prodige. Si vous voulez le connaître et, par suite, le comprendre, voyez-le d'abord physiquement, tel, par exemple, que Chateaubriand l'a buriné dans ses *Mémoires d'outre-tombe ;* une sorte d'Hercule forain, laid à l'extrême, un teint malsain, une bouche au dessin vulgaire, le visage creusé de sillons qui semblaient plutôt « des escarres laissées par la flamme », une figure « moulée pour l'empire ou pour le gibet », un « lion à tête de chimère » avec sous le portique avancé des sourcils un regard profond que l'intelligence illumine ; toujours en mouvement et, dans l'action, enthousiaste, généreux, orgueilleux, plébéien par un acte de sa volonté, mais aristocrate de manières, ne fût-ce que par ce port de tête hautain, parfois insolent qui traduit son sentiment de supériorité et son mépris de la masse, même lorsqu'il la sert.

On ne doit pas le séparer de son groupe, de sa tribu. De son père d'abord, le marquis Victor Riqueti, qui est né, lui, à Pertuis, en Provence (tandis que Gabriel-Honoré naît au Bignon, près de Nemours), et qui mourra la veille du 14 juillet 1789. Le marquis, personnage bilieux et, suivant un mot de son parent Vauvenargues, plus inégal que la mer, père de onze enfants, est un économiste, mais infatué de l'orgueil nobiliaire et tyrannique au point de s'être fait donner jusqu'à cinquante-quatre lettres de cachet contre les membres de sa famille. Il est connu sous le nom de l'Ami des hommes, du titre de son principal ouvrage ; emporté, débauché, il semble qu'il ait eu quelques idées heureuses ; il réclama des mesures de protection pour les filles mères et le premier, dit-on, proposa la création d'un ministère de l'Agriculture.

Il faut aussi ne pas séparer Gabriel-Honoré de son frère, le vicomte André-Boniface-Louis, celui qu'on appela Mirabeau-Tonneau, à cause de l'énorme embonpoint que lui avaient valu le vin et la bonne chère. Ne disait-il pas plaisamment que de tous les vices son frère ne lui avait laissé que celui-là ? « Dans toute autre famille, ajoutait-il, je passerais pour un mauvais sujet et un homme d'esprit ; dans la mienne je suis un sot et un honnête homme. » Partisan acharné de l'ancien régime et devenu député de la noblesse du Limousin, il attaque avec furie les idées nouvelles. Auteur de *la Lanterne magique nationale*, il émigrera et lèvera contre la France républicaine la Légion de Mirabeau dite aussi les Hussards de la mort.

Voilà entre quels personnages fanatiques, acharnés dans leurs idées, s'encadre Gabriel-Honoré. Sa jeunesse est une succession de romans, d'aventures et de drames. Sous-lieutenant, il se fait enfermer au fort de l'île de Ré. On le trouve en Corse, dont il écrit l'histoire. On le marie à la fille du marquis

de Marignane ; couvert de dettes, il se fait interner cette fois au château d'If, puis au fort de Joux, près de Pontarlier, où il s'éprend des vingt et un ans de Sophie, femme du marquis de Monnier, ancien président de la Chambre des Comptes de Dôle. Elle l'aimait d'un amour passionné ; elle avait pris pour devise : « Gabriel ou mourir » ; il s'enfuit avec elle en Hollande, où il prend le nom de saint Mathieu.

Etrange saint Mathieu ! Etrange évangéliste qui manifeste déjà sa personnalité par un fougueux *essai sur le despotisme*, mais qui, traqué par la police tandis qu'il compose les ouvrages les plus variés sur les sujets les plus divers, arrêté ainsi que Sophie, emprisonné au donjon de Vincennes, où il écrit sa fameuse correspondance amoureuse, mais aussi un livre sur *les Lettres de cachet* et *les Prisons d'Etat* (œuvre d'un expert), complète sa culture déjà formidable, traduit maints auteurs et se forme au culte de la liberté. Il est condamné à mort pour avoir enlevé M^me^ de Monnier (la justice d'alors était plus sévère que la nôtre) ; sa femme l'attaque en séparation, on la comprend. Il plaide, et avec quelle véhémence ! Un séjour à Berlin. Une quinzième lettre de cachet. Quand il rentre en France, quand, en 1788, il soutient le projet de réunion des états généraux, il a trente-neuf ans.

Voici l'événement décisif de sa vie : en 1789, repoussé par la noblesse, il est élu aux états généraux par le Tiers de la sénéchaussée d'Aix. Il va pouvoir traduire son premier numéro, *le Journal des états généraux*, publié par Mirabeau, le polémiste revendique et obtient en fait (ce qui doit être retenu à son honneur) la liberté de la presse. Son information est immense : elle a été enrichie par ses voyages, par ses publications, par ses correspondances ; il connaît l'état de l'Europe comme le statut économique de la France. Dès le 18 mai il prend une part active aux travaux de l'Assemblée, contribuant aux mesures révolutionnaires et, en particulier, appuyant la proposition de Sieyès pour créer l'Assemblée nationale. Cependant il n'était pas favorable à cette formule, qu'il trouvait trop hardie puisqu'elle transférait le siège du pouvoir (déjà nous apercevons les contradictions de son caractère) ; il eût préféré dire : *Assemblée des représentants du peuple français*. Sieyès l'emporta sur lui en faisant adopter une motion qui créait un pouvoir indépendant du roi.

Mirabeau travaillait d'ailleurs à créer sa propre légende. On a partout répandu la réponse qu'il aurait faite au grand maître des cérémonies, Dreux-Brézé, invitant les députés à se séparer : « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous ne sortirons que par la force des baïonnettes. » Comme beaucoup de mots historiques celui-ci, que Mirabeau mit en valeur dans sa treizième lettre à ses commettants, n'est pas certain. Bailly, qui présidait, avait seul qualité pour parler et parla en effet au nom de l'Assemblée. En revanche c'est à l'insistance de Mirabeau que l'on doit le décret proclamant l'inviolabilité des représentants.

Désormais il n'y eut pas de grande discussion où il n'intervint, où l'on ne vit apparaître à la tribune ce qu'on a pu appeler sa hure. Il fit adopter le plan financier de Necker (26 septembre 1789), défendit les assignats (27 septembre 1790), appuya la constitution civile du clergé (16 janvier 1791), mais réclama le droit de veto pour le roi et combattit la loi contre l'émigration (février 1791). On a souvent cité son discours sur la banqueroute, sur la hideuse banqueroute qui fit se lever d'enthousiasme toute l'Assemblée.

Mirabeau n'était pas, en principe, favorable à la Déclaration des droits. « C'est un voile, disait-il, qu'il serait imprudent de lever tout à coup. » Cependant il fit partie du comité des cinq membres chargé de présenter un projet. Le préambule semble avoir été rédigé par lui, de même qu'il a joué un rôle essentiel pour l'établissement des garanties dues à la personne humaine ; il était bien qualifié pour défendre cette notion, dont l'introduction dans un texte représentait en France une très grande nouveauté. Il eût voulu y voir affirmer la liberté de religion et non seulement la tolérance.

Il faut d'ailleurs dire, dès maintenant, qu'au moment où la Révolution prit son grand élan et où le parti patriote se divisa Mirabeau se rangea parmi les modérés et, déjà peut-être, joua, comme l'on dit, un double jeu : d'où sa défense du veto royal. Dans les événements des 5 et 6 octobre (marche du peuple sur Versailles) il prend une attitude équivoque en demandant au président Monnier de lever la séance de l'Assemblée, ce qui eût laissé le champ libre à l'émeute.

Au 6 octobre, avec Barnave, partisan comme lui d'une monarchie constitutionnelle, il fait voter que l'Assemblée ne pourra pas se séparer du roi s'il se rend à Paris. Son frère le Tonneau siège à l'extrême droite : il envie Gabriel-Honoré et le déteste. Celui-ci domine l'Assemblée, aidé et servi par des collaborateurs dont les principaux sont le Provençal Pellenc et l'abbé gallican Lamourette, le futur évêque de Lyon, qui travaille à concilier la religion et la philosophie. Il est apte à traiter tous les sujets. Il se prononce pour la libération des noirs : il intervient dans tous les grands débats. Dans un mémoire du 15 octobre 1789 il expose son plan de gouvernement, essayant à la fois de s'entendre avec Monsieur, frère du roi, et avec La Fayette. Il attaque Necker et demande que les ministres aient voix consultative à l'Assemblée. Il essaie en somme d'organiser le régime parlementaire.

Par malheur, il va dévier. Dès le mois de mars 1790, par l'intermédiaire du comte de La Mark, curieux personnage qui a fait comme colonel la guerre d'Amérique et qui représente la Flandre française, le roi essaie d'entrer en relation avec lui. Louis XVI et la reine le détestent, puis ils détestent encore plus Necker. Le 10 mai, dans un mémoire, Gabriel-Honoré pose ses conditions : il conseille d'éviter toute contre-révolution, mais promet de travailler à faire réserver au roi le pouvoir exécutif. En échange la cour paierait les dettes du tribun, soit 200.000 livres, lui attribuerait une pension de 6.000 livres par mois et, à la fin de la législature, s'il avait réussi, lui remettrait un million en quatre billets.

Mirabeau s'est donc vendu ; crime, en tout temps, inexcusable. Il se défendait par un sophisme : « On peut m'acheter, je ne me vends pas. » Maintenant, à coup sûr, il joue double jeu. On le voit bien le jour où, contre Barnave, il défend le droit pour le roi de déclarer la guerre. Du Capitole il descendait à la roche tarpéienne et tous les prestiges de son éloquence ne pouvaient plus parer sa défection. Il eut même à Saint-Cloud, en juillet, une entrevue avec le roi et la reine, qui refusèrent, semble-t-il, de s'engager à fond avec lui.

Il ne pouvait que s'enfoncer dans sa trahison, rédiger un plan honteux de corruption et, pour le roi, de fuite. Il mourut à propos, le 2 avril 1791, à quarante-deux ans. L'élan de sa popularité était encore si puissant que toute la France révolutionnaire prit le deuil, que Barnave et Danton prononcèrent son éloge, qu'il fut conduit au Panthéon parmi les roulements de tambours, au milieu d'une foule immense de trois cent mille hommes.

Destin étonnant ! Quand on songe à Mirabeau il ne faut jamais oublier que sa prestigieuse carrière a duré à peine deux années. Et, certes, elle ne saurait être proposée en exemple aux hommes politiques. Le vice y tient trop de place. Marie-Joseph Chénier a dit justement : « Il n'y a point de grand homme sans vertu. » Pour l'extérieur il a le sens de la grandeur française et des efforts nécessaires pour la conserver. A l'intérieur son principal mérite est d'avoir eu le sens, le goût, la passion de la liberté, d'une liberté qui doit trouver sa limite dans l'autorité légale. L'occasion lui fut refusée d'éprouver ses idées comme ministre. C'est donc surtout comme guide de l'opinion, comme orateur qu'il faut le juger. Pour l'éloquence il offre un modèle qui n'a jamais été dépassé.

Et, tout d'abord, son information est immense. C'est par dizaines que se comptent les ouvrages de Mirabeau, publiés sans interruption depuis sa jeunesse, les uns licencieux comme *le Libertin de qualité* ou *Ma conversion ;* d'autres techniques, sur *la Caisse d'escompte* ou *la Banque d'Espagne*, d'autres, historiques et politiques, sur la monarchie prussienne, sur le stathoudérat. Il possède donc ce fonds de connaissance sans lequel l'éloquence n'est qu'un jeu stérile. Dans son admirable méditation sur *le Printemps à Mirabeau* Maurice Barrès définit Gabriel-Honoré comme le « père des Danton, des Gambetta et des Jaurès », modèle de ceux qui possèdent à la fois d'une manière redoutable le don des formules creuses et une connaissance profonde des moyens réalistes de l'action politique. Cette définition est injuste ; Mirabeau regorge d'idées. A ce jugement sommaire il faut préférer l'étude trop peu connue de Victor Hugo, bien qualifié pour apprécier l'orateur. Tout en lui était puissant. Son geste brusque et saccadé était plein d'empire. A la tribune il avait un colossal mouvement d'épaules ; comme l'éléphant qui porte sa tour armée en guerre, lui, il portait sa pensée. Sa voix, lors même qu'il ne jetait qu'un mot de son banc, avait un accent formidable et révolutionnaire qu'on démêlait dans l'Assemblée comme le rugissement du lion dans la ménagerie.

Mais l'orateur n'est pas, comme l'écrivain, maître de son développement, il lui arrive d'être interrompu, contredit. Les colères de Mirabeau étaient célèbres. « Alors, malheur à l'interrupteur, malheur au toréador qui lui avait jeté le banderille ! Mirabeau fondait sur lui, le prenait au ventre, l'enlevait en l'air, le foulait aux pieds, il allait et venait sur lui ; il le broyait, il le pilait. Il saisissait dans sa parole l'homme tout entier, quel qu'il fût, grand ou petit, méchant ou nul, boue ou poussière, avec sa vie, avec son ambition, avec ses vices, avec ses ridicules. Il n'omettait rien, il n'épargnait rien, il ne manquait rien, il cognait désespérément son ennemi sur les angles de la tribune ; il faisait trembler ; il faisait rire, tout mot portait coup, toute phrase était flèche ; il avait la furie au cœur ; c'était terrible et superbe. »

En Mirabeau l'homme, selon moi, fut méprisable, l'orateur est au-dessus de tout éloge. Ce torrent, qui charriait de la boue, s'épanouissait en cascades éblouissantes. A l'évocation de son nom j'entends rouler des périodes pareilles à des éclats de tonnerre. Je vois surgir de prestigieuses images. Ecoutons-le, pour avoir l'impression directe de son génie : « Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple ; et si, par je ne sais quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Grecs de la main des patriciens ; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs, et de cette poussière naquit Marius, Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse... Malheur aux ordres privilégiés, car les privilèges finiront, mais le peuple est éternel. » On n'a jamais parlé un plus riche langage. Suivant le mot de Barnave, Mirabeau fut le Shakespeare de l'éloquence.

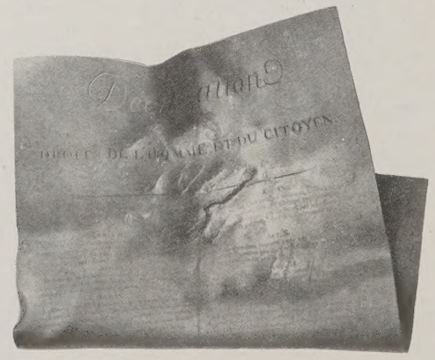

LE CHANOINE ROBEC, CURÉ DE NOTRE-DAME, ACCOMPAGNÉ DU CHAPITRE, ACCUEILLE L'ARCHEVÊQUE AU SEUIL DE LA CATHÉDRALE AVANT L'INTRONISATION.

LE NOUVEL ARCHEVÊQUE DE PARIS INTRONISÉ A NOTRE-DAME

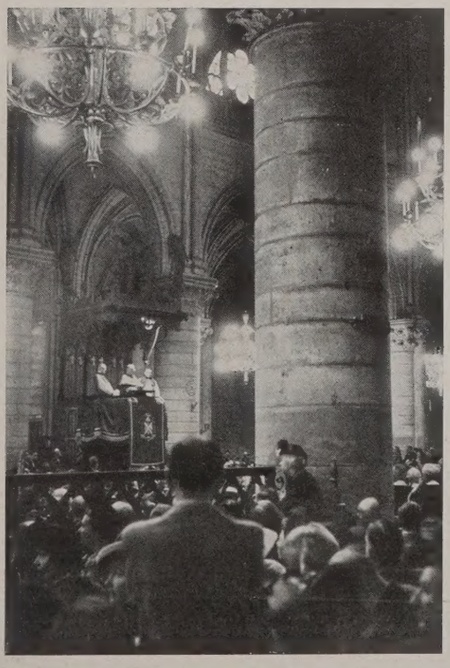

DU HAUT DE LA CHAIRE DE NOTRE-DAME LE NOUVEL ARCHEVÊQUE S'ADRESSE AUX FIDÈLES.

LA foule des fidèles emplissait, le 8 octobre, l'immense vaisseau de Notre-Dame pour la cérémonie d'intronisation du nouvel archevêque de Paris, S. Exc. M^gr^ Feltin.

S. Em. le cardinal Spellmann, archevêque de New-York, de passage dans notre capitale, avait tenu à y assister. On notait aussi la présence de S. Exc. M^gr^ Roncalli, nonce apostolique, du colonel Pouyade, représentant le président de la République, et de très nombreuses personnalités.

Accueilli au portail royal de la cathédrale par l'archiprêtre de Notre-Dame, M. le chanoine Robec, et les membres du chapitre, M^gr^ Feltin, après avoir déposé sa crosse sur l'autel de la Vierge, prit place successivement sur le trône entouré d'une garde de chevaliers pontificaux en tunique rouge, puis, pendant la lecture par M^gr^ Brot des bulles de nomination, dans la stalle haute du chœur. Le nouvel archevêque s'adressa ensuite pour la première fois aux fidèles parisiens du haut de la chaire. Il affirma son grand désir de paix sociale « en dehors et au-dessus de tous les partis, respectueux du pouvoir établi ».

Et ce fut, avant qu'au chant du *Te Deum* l'archevêque donnât sa première bénédiction épiscopale, la longue et émouvante cérémonie de l'obédience, où les membres du clergé renouvellent à leur chef la promesse d'obéissance.

LE PRÉLAT EN PRIÈRES DEVANT LA CATHÉDRALE.

S. EM. LE CARDINAL SPELLMANN, ARCHEVÊQUE DE NEW-YORK, ASSISTE A LA CÉRÉMONIE.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

PAR L. MARTINAUD-DEPLAT,

président administratif du parti radical-socialiste.

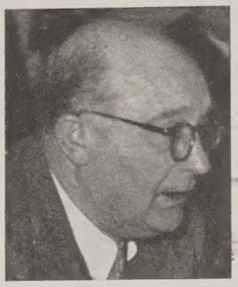

L. MARTINAUD-DEPLAT

M. Henri Queuille, qui avait constitué le 11 septembre 1948 son premier ministère, a remis le 5 octobre dernier au président de la République la démission du gouvernement. Telle aura été la conclusion, devenue inévitable, de la crise interne qui résultait d'un désaccord entre le chef du gouvernement et quelques-uns des ministres socialistes à propos de la politique des salaires et des prix.

N'étant plus en mesure de se présenter devant le parlement avec une équipe homogène pour y défendre les projets gouvernementaux, le président Queuille a cru devoir renoncer à poursuivre l'expérience qu'il avait entreprise voilà treize mois.

Nous avons demandé à M. Martinaud-Deplat, président administratif du parti radical et radical-socialiste, auquel appartient M. Henri Queuille, d'exposer à nos lecteurs son impression sur les raisons profondes de cette crise gouvernementale.

Depuis l'été dernier et la fin de la session parlementaire le gouvernement de M. Queuille était condamné.

Dans le dernier scrutin de juillet les « initiatives » de M. Daniel Mayer avaient réduit la majorité à trois voix. Ces initiatives apparaissaient déjà à beaucoup d'observateurs comme une volonté des socialistes de se dégager de la coalition gouvernementale. Nous vivons dans un pays où la longévité ministérielle est difficilement tolérée. C'était vrai sous la Troisième République, qui a cependant connu des ministères de trois ans sous la direction de Waldeck-Rousseau ou de Poincaré. Ce fut vrai dans les temps cruels de l'occupation, où à Vichy les « intrigues de palais » permirent de mesurer la vanité de la prétendue « révolution nationale ». Le général de Gaulle dut remanier trois fois son équipe avant de partir, et son règne n'atteignit jamais la durée de celui de M. Queuille.

C'est là une faiblesse du régime parlementaire. Il facilite les intrigues de ceux qui convoitent les fauteuils ministériels. Les élus, mal dégagés de la gangue électorale, n'arrivent pas au cours d'une première législature à prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer. Sensibles à l'atmosphère qui prélude aux crises, ils précipitent volontiers celles-ci au lieu d'en freiner le déclenchement.

La presse, enfin, est par essence peu gouvernementale. Peu de journaux cherchent à résister à une démagogie qui facilite souvent la vente du papier. On peut, certes, objecter que si les feuilles suivent le public au lieu de le guider c'est que la « poussée populaire », comme écrivent les communistes, est hostile au pouvoir. C'est aussi faux que si l'on prétendait que l'opinion soutient le pouvoir. Les Français sont devenus sceptiques en face du jeu politique. Aucun homme de gouvernement n'a la confiance, mais aucun n'a la défiance, s'il fait normalement son métier. M. Queuille n'est ni populaire ni impopulaire. On s'accorde à lui reconnaître des qualités d'honnêteté, d'habileté et de sérieux.

Où donc est le germe de ces crises ? Dans un conflit de pouvoir qui existe en fait s'il n'existe pas en droit. L'Etat républicain a laissé se développer une féodalité de vassaux qui se dressent contre sa suzeraineté. Le syndicalisme, qui est un bien quand il unit une corporation pour la défense des intérêts ouvriers face aux intérêts patronaux, est détourné de son but par la surenchère des syndicats. La centralisation de ceux-ci a créé des organismes d'apparente défense professionnelle qui entendent empiéter sur les attributions du gouvernement et du parlement. Il existe à l'échelon national différents organes, dont l'un est rattaché au Mouvement républicain populaire : la C. F. T. C., l'autre à la S. F. I. O. : la C. G. T.-F. O., et le troisième sous obédience communiste : la C. G. T.-K.

Ce n'est pas un secret que le mouvement F. O. a peu débauché à la C. G. T.-K. Ses dirigeants recherchent dans des revendications toujours plus nombreuses un supplément de troupes. La C. F. T. C., dont les effectifs sont modestes, n'entend pas se laisser dépasser.

Dès que les décisions des deux autres centrales sont connues la C. G. T.-K. s'empresse de les dépasser, et finalement c'est elle qui tient en main le taux des revendications syndicales.

Ainsi tout se passe selon les ordres du parti communiste. Exclus du gouvernement, refoulés dans l'opposition au parlement, réduits par l'échec des grèves de novembre 1948 à une action plus réservée, les hommes de Moscou pèsent sur la vie publique française par le jeu des concurrences syndicalistes. En vérité, on fait à ces surenchères un sort immérité. Car la masse laborieuse se détourne lentement de ce faux syndicalisme. Ses soucis vont plutôt vers la stabilité de l'emploi et l'augmentation des heures de travail que vers des revalorisations nominales de salaires dont le peuple a pu mesurer qu'elles avaient toujours amenuisé son pouvoir d'achat.

Mais le régime est faussé à la fois par la solidarité des partis avec les syndicats et par l'obéissance passive de prétendus hommes de gouvernement aux ordres de leur propre parti.

Plusieurs de nos confrères ont déjà signalé la naissance de ce pouvoir et préconisent une participation syndicale à la vie gouvernementale. Mais ce remède est un leurre. Il a déjà été appliqué : qu'était M. Croizat au ministère du Travail sinon le représentant de la C. G. T. ? Et que fut M. Daniel Mayer sinon le défenseur des intérêts de F. O. ? La seule différence entre les deux hommes, c'est que M. Croizat maîtrisait les troupes communistes alors que M. Daniel Mayer s'est laissé déborder par les adhérents de la C. G. T.-F. O.

Que représentent d'ailleurs les syndicats dans la vie nationale ? Beaucoup moins qu'ils ne le prétendent. Il suffit de regarder le pays. La classe ouvrière est restée tranquille, car elle ne croit pas aux illusions. Déjà des menaces de chômage se profilent à l'horizon. Elle le sait. Elle le sent. Et l'instinct populaire se trompe rarement.

Il suffit de lire la presse étrangère pour s'expliquer ce calme des Français. Car les jugements de nos confrères étrangers sont souvent plus objectifs que les nôtres.

Le *New York Herald*, par exemple, écrit :

Le gouvernement de M. Queuille a fait plus que tout autre pour stabiliser l'économie nationale et augmenter le prestige de la France au loin.

Le *New York Herald Tribune* faisait écho :

Un pays qui, il y a si peu de temps, semblait au bord de la guerre civile a retrouvé pour une grande part sa tranquillité, et c'est là le grand service que la troisième force et son dirigeant actuel, Henri Queuille, ont rendu à la France et au monde démocratique.

Le *Christian Science Monitor* de Boston exprime sa pensée dans ces termes :

La fin du règne de M. Queuille cause un regret sincère, chose rare dans la vie politique française. Le simple et petit ancien médecin de campagne, qui à certains moments tombait presque d'une crise dans l'autre, a conquis l'affection de beaucoup de Français par ses manières sans ostentation.

De plus, sous le règne de M. Queuille la France a fait de grands progrès vers de meilleures conditions d'existence, une stabilité plus grande et la consolidation de sa monnaie, qui était devenue si bien équilibrée qu'elle aurait presque pu se tenir à l'écart de la dévaluation britannique.

Même opinion en Grande-Bretagne et en Suisse que dans la presse américaine. On peut lire dans le *Times* :

De nombreux côtés on rend hommage à la France pour ce qu'elle a accompli, et elle occupe incontestablement aujourd'hui une place d'honneur parmi les grandes puissances.

La *National Zeitung* émet le sentiment que certains médicaments du docteur Queuille ont été une pilule amère :

Mais dans l'ensemble il a suivi la bonne méthode des vieux médecins de campagne, gens d'expérience qui laissent l'organisme à lui-même, en l'aidant un peu à vaincre le mal.

Ces avis sont d'autant plus justifiés que les travaux officiels des statisticiens soulignent l'efficacité des remèdes du docteur Queuille. Dans son dernier numéro notre confrère *la Semaine* l'appréciait en ces termes :

A Genève le franc français tombait graduellement de 1,10 franc suisse les 100 francs français en juillet 1948 à 0,78 en décembre. A Bruxelles les 100 francs français tombaient de 14 à 10,20 francs belges.

Dès la fin du mois de janvier 1949 un redressement rapide des cours s'opérait, les 100 francs français remontant à plus de 14 francs belges à Bruxelles et à plus de 1,20 franc suisse à Genève. Ces chiffres traduisent ainsi depuis le début de l'année un renforcement de l'ordre de 50 % de la valeur du franc sur les places étrangères.

Une évolution parallèle a été suivie par le cours de l'or sur le marché officiel de Paris.

La pièce d'or française de 20 francs s'échangeait à 4.100 francs en août 1948. Son prix s'est élevé jusqu'à 6.200 francs en octobre et décembre 1948. Il s'est ensuite abaissé progressivement et était revenu, fin juillet 1949, à son niveau d'août 1948.

Et le directeur de ce journal, M. Emile Roche, écrivait en conclusion de cette étude sur la conjoncture économique et monétaire :

Une rechute serait-elle possible ? Au cours de ces trois derniers mois quelques indices se sont révélés moins nettement favorables, qu'il s'agisse de la production ou de la tendance des prix. C'est un signe qui commande la vigilance. La politique qui a été suivie depuis un an a fait ses preuves. Il suffirait toutefois de s'en écarter si peu que ce soit pour voir renaître aussitôt le péril.

La crise ministérielle risque de nous écarter de cette sage politique. La nouvelle équipe qui viendra au pouvoir renouvellera-t-elle l'erreur qui fut commise il y a trois ans après la fameuse conférence du Palais-Royal où, pour satisfaire aux revendications syndicales, les salaires furent augmentés mais perdirent aussitôt une partie de leur pouvoir d'achat ? Si oui, la France verra disparaître le bénéfice des efforts d'Henri Queuille et de Maurice Petsche. Si au contraire les partis de la majorité actuelle — la seule possible dans cette Assemblée à l'exclusion d'un front populaire impossible et d'une coalition de droite insuffisamment nombreuse — parviennent à se ressaisir, notre pays peut encore connaître des jours prospères et les salariés éviteront le chômage avec ses rudes conséquences sur le budget familial.

On ne peut que former le vœu de voir les hommes sages de tous les partis se retrouver autour du tapis vert de l'hôtel Matignon pour continuer une œuvre de redressement qui restera dans tous les cas l'éminent mérite du président du Conseil démissionnaire.

A L'EXPOSITION
FRANCE-ÉGYPTE

UX FOUILLES DE TOD, AU SUD DE LOUKSOR, LES OUVRIERS DÉGAGENT UNE DALLE D'UN TEMPLE PTOLEMAÏQUE.
II-DESSOUS : LES CASSETTES CONTENANT LE TRÉSOR DE TOD, LORS DE LEUR DÉCOUVERTE SOUS LE DALLAGE.

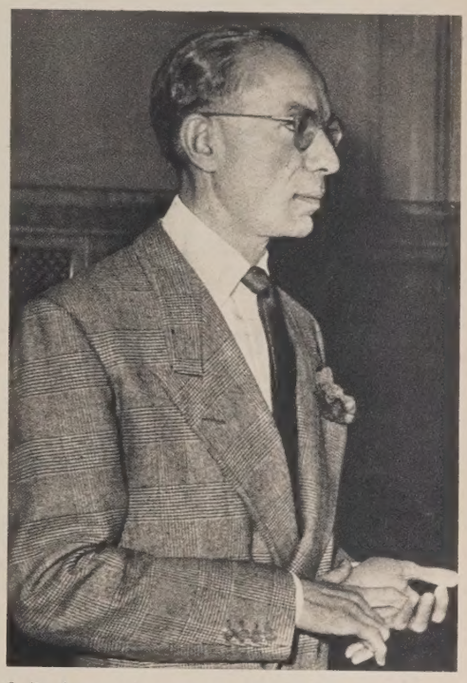

S. E. AHMED SAROIT BEY, AMBASSADEUR D'EGYPTE.

Un mois après le Congrès international de papyrologie consacré à l'étude des documents écrits sortis du sol égyptien, une grande exposition France-Egypte s'ouvre à Paris au Pavillon de Marsan. Ses organisateurs, M. Georges Rémon en tête, se sont donné pour mission de mettre en valeur les rapports intellectuels et artistiques entre les deux pays. C'est ainsi que figure, à côté d'œuvres d'artistes égyptiens et d'artistes français, peintres et sculpteurs ayant travaillé en Egypte, une sélection précieuse de manuscrits, d'enluminures, de livres dont certains proviennent de la bibliothèque privée du roi Farouk. Enfin l'Institut français d'archéologie orientale du Caire apporte également sa contribution à cette importante manifestation.

Il nous a semblé opportun de rappeler brièvement, à cette occasion, la part éminente qu'a prise cet établissement scientifique à l'étude de l'Egypte à travers les âges et, ce faisant, au rayonnement français dans la vallée du Nil. Sa mission est de rechercher, d'inventorier et de faire connaître les richesses d'un pays où se sont succédé des civilisations aussi brillantes que celle des pharaons, celles des époques hellénistique, romaine, copto-byzantine et enfin celle de l'Islam. Il est actuellement dirigé par M. Charles Kuentz, dont le champ d'étude embrasse toutes les disciplines auxquelles s'adonnent les spécialistes travaillant à ses côtés. C'est uniquement l'exploration archéologique qui est ici évoquée.

L'ŒUVRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE DU CAIRE

Le propre des savants étant la modestie, il est peu de personnes, hors les milieux scientifiques, qui se doutent de la somme d'efforts désintéressés fournie par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire dans ses recherches

EN HAUT DE LA PAGE, UNE VUE D'ENSEMBLE DU TEMPLE DE MONT, A KARNAK, OU DES LINGOTS D'OR PUR ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS AU COURS DES FOUILLES EFFECTUÉES. AU SECOND PLAN, LE TEMPLE D'AMON.

sur le passé de l'Egypte pharaonique, parallèlement à ses recherches sur la civilisation arabe. Pour le grand public l'Institut de Mounira est surtout un ancien palais turc qui, au-dessus de ses vastes salles de réception, abrite une magnifique bibliothèque, toute consacrée à l'orientalisme. A peine mieux connue est son imprimerie, dont la richesse en caractères hiéroglyphiques est unique au monde. Mais l'égyptologie est une science difficile et n'attire qu'un petit nombre d'initiés.

Or ce n'est pas seulement au Caire qu'est le champ d'activité de l'institut, mais encore partout où, par concessions spéciales, le gouvernement égyptien l'autorise à fouiller ; et les chantiers ouverts sont nombreux.

Fondé en décembre 1880 à l'instigation de Maspero, il occupe actuellement à peu près l'emplacement où se trouvait le premier institut créé par Bonaparte, qui, dans ses proclamations, faisait précéder son titre de général par celui de « membre de l'Institut », montrant bien par là la priorité de la science ou, comme on dit en arabe, la préséance du « calame sur l'épée ».

Depuis lors l'institut a exploré différentes concessions, soit pendant une saison, soit durant de nombreuses saisons successives. Son principe de travail est non pas d' « écrémer » un site, c'est-à-dire de rechercher des « objets de musée » ou ce fabuleux trésor qui hante l'imagination des fouilleurs clandestins, plus épris de lingots d'or que d' « ostraca », mais de mettre au jour les monuments ensevelis et d'en faire le relevé d'une façon exhaustive, de manière à pouvoir aider à la « résurrection du passé » et à la reconstitution de la vie de l'Egypte ancienne. Le travail des égyptologues est donc doublé par celui des architectes et des dessinateurs spécialisés, qui permettent la publication des textes en fac-similé et souvent les sauvent ainsi de l'usure des ans... et du vandalisme des hommes.

Parmi les fouilles les plus anciennes on peut citer Qatta, au nord d'Abou-Roach, dans la province de Gizeh ; Licht, au sud de Sakkara ; au Fayoum, Médinet Ghorab. En moyenne Egypte, Baouit, où a été mis au jour un couvent copte orné de fresques importantes. Mais d'autres fouilles plus récentes ont été entreprises sur une grande échelle et poursuivies pendant de nombreuses « campagnes ».

Medamoud, au nord de Karnak, où se trouve un grand temple dont on peut suivre les transformations successives depuis l'ancien empire jusqu'à l'époque ptolémaïque.

Karnak, où se poursuivent actuellement encore des travaux sur l'emplacement du temple de Mont et de ses annexes et où l'on a réussi à déblayer un réseau enchevêtré de constructions en brique de différentes époques. Il y a deux ans on y a découvert des lingots d'or pur pesant 900 grammes, lesquels ont été immédiatement remis au musée.

Deir el Médineh, sur la rive gauche, en face de Louksor, où depuis 1917 l'institut a dégagé et étudié d'une façon complète un site unique dans son genre : on y trouve un cimetière fait de tombes d'un type très caractéristique, chacune d'elles étant primitivement surmontée d'une pyramide, et aussi une petite ville habitée exclusivement par des artisans et des artistes de la nécropole thébaine. C'est également dans les abords de cette concession qu'ont été déblayés les temples funéraires d'Amen-Hotep et de Thoutmès II et les tombeaux de Gournet Mareï et qu'a été découverte cette année encore une masse d' « ostraca », fragments de calcaire ou de céramique couverts de textes hiératiques.

A Tôd, au sud de Louksor, où les fouilleurs ont dégagé un temple ptolémaïque avec lac sacré et restes d'un temple antérieur. Au cours de ces travaux a été trouvé un trésor composé de coupes d'argent et de divers objets. L'année passée a été mis au jour également un petit temple périptère.

A Edfou, près du célèbre temple, où l'Institut français, en collaboration avec l'Université de Varsovie, avait déjà avant la guerre dégagé la ville ancienne et sa nécropole.

Enfin l'an dernier a été inaugurée, en collaboration avec l'Université de Genève, l'exploration d'un site nouveau, celui de Kadr Karoun, au sud-ouest du Fayoum, qui a livré les restes d'une ville d'époque romaine, Dionysias, avec sa forteresse, dont subsistait encore intact un fragment de porte. On y a découvert un atelier de monnayage et des bains d'un type nouveau.

Comme on le voit il s'agit d'une immense œuvre collective, accomplie par amour de la science et uniquement dans un esprit de recherche désintéressé. Cette œuvre n'a pu être menée à bien que grâce au labeur des directeurs, pensionnaires, attachés ou chargés de missions auprès de l'institut, qui, année après année, se sont succédé sur les chantiers, où certains ont consacré une vie entière à un labeur fécond. Il n'est que de contempler les décorations des temples et des tombes, les inscriptions, plans et relevés figurant dans les publications de l'institut pour estimer à leur juste valeur les recherches archéologiques qui chaque hiver, loin du Caire et du palais de Mounira, se poursuivent à l'ombre du passé.

JEANNE ARCACHE.

CI-DESSUS : UNE ÉQUIPE DE FOUILLEURS AU TRAVAIL. — UNE TOMBE A PYRAMIDE A DEIR EL MÉDINÈH. — CI-DESSOUS : LORS DES GRANDES CRUES DU NIL LES ASSISES DU TEMPLE DE TOD BAIGNENT DANS UN LAC.

M. KUENTZ, DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE, CONVERSE AU CAIRE AVEC Mgr HUGUES, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE, ET M. GEORGES DUHAMEL.

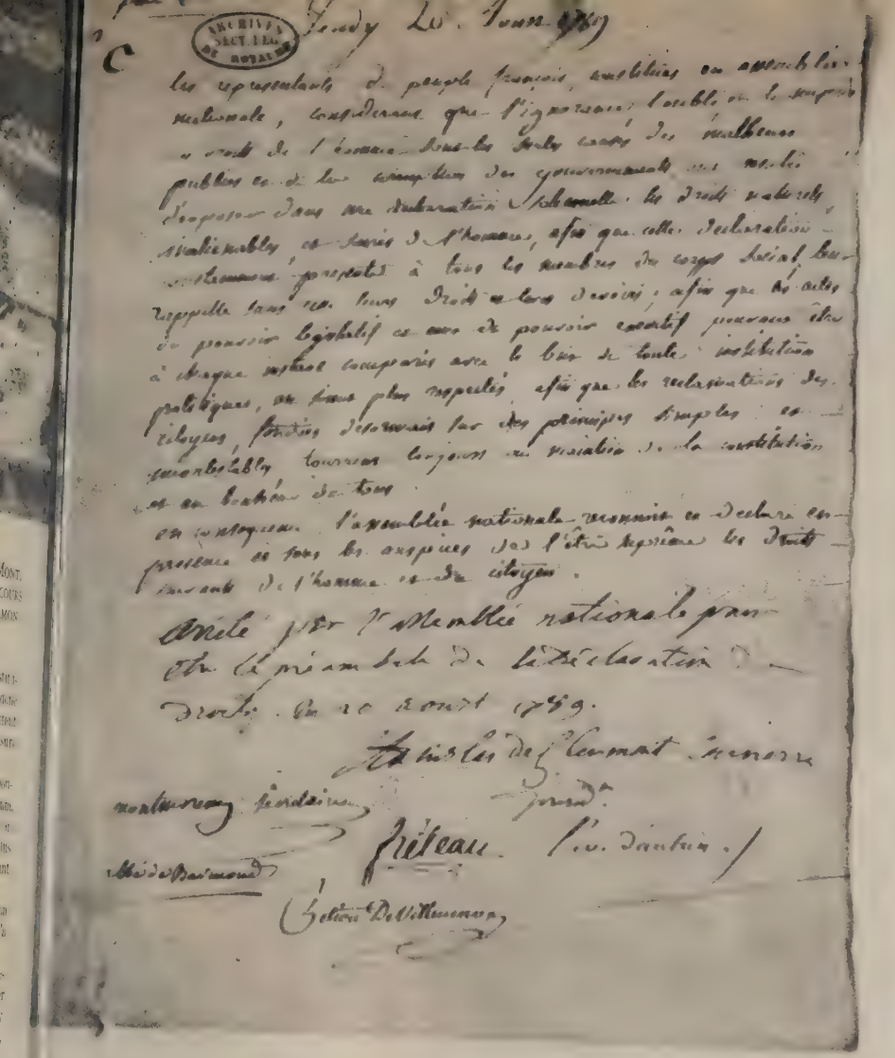

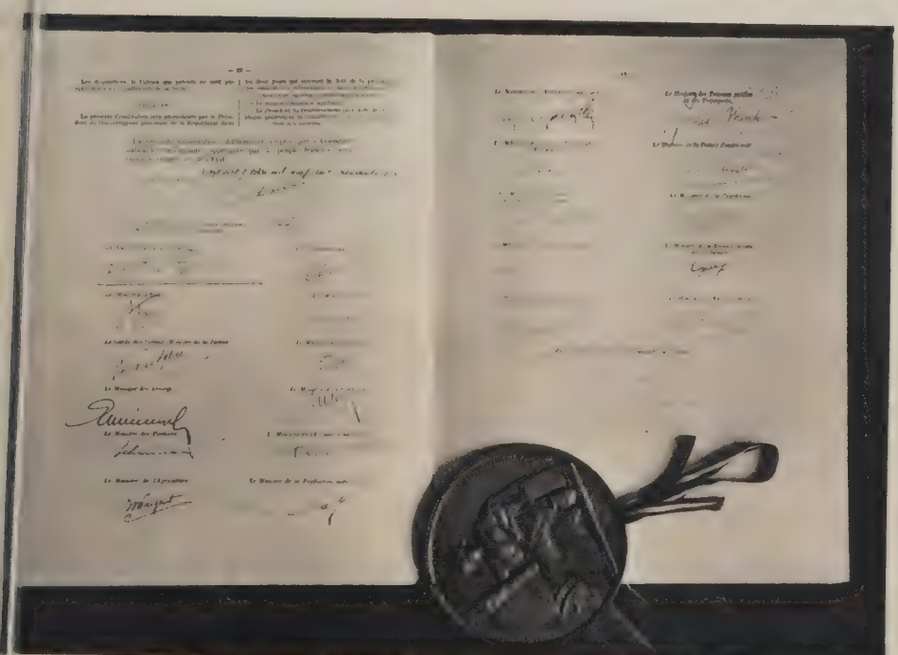

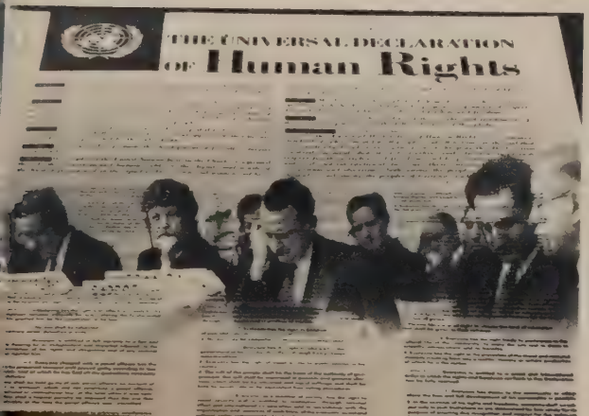

UNE PAGE DU PRÉAMBULE DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ARRÊTÉ LE 20 AOUT 1789. — LES SIGNATURES DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE SUR LA CONSTITUTION DE 1946. — LA DÉCLARATION UNIVERSELLE, FRUIT DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE DE L'O.N.U.

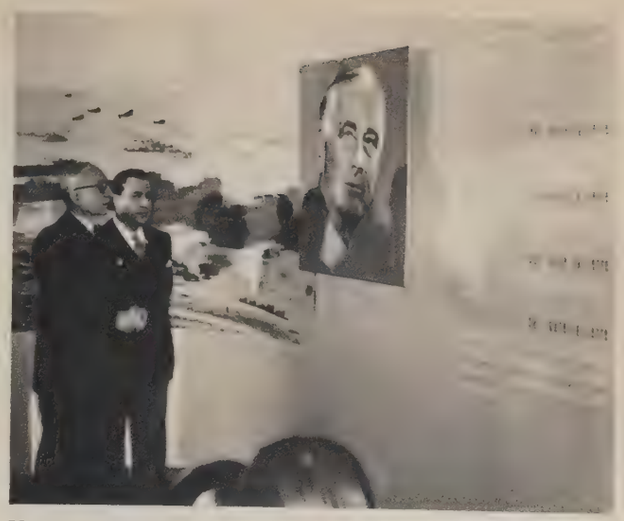

UNE PROCLAMATION OPTIMISTE DE F. D. ROOSEVELT RETIENT M. DELBOS ET M. TORRÈS-BODET, DIRECTEUR DE L'U.N.E.S.C.O.

AU MUSÉE GALLIERA L'U.N.E.S.C.O. PRÉSENTE

LES DROITS DE L'HOMME

De siècle en siècle l'homme lutte pour acquérir, conserver et étendre les droits qui lui assurent de vivre dans un climat de liberté et de dignité. L'histoire est ainsi jalonnée de dates qui consacrent ces conquêtes successives. Pour prendre un exemple, n'est-il pas certain que la naissance de la première commune en faveur de laquelle un seigneur résigna une partie de ses privilèges est un jour important, encore qu'il soit peut-être difficile de le situer avec exactitude ?

Les Droits de l'homme ont été, à maintes reprises, solennellement proclamés et codifiés dans des textes. Quand les Constituants de 1789 rédigeaient leur célèbre déclaration, ils légiféraient pour tous les pays et pour tous les temps et l'on n'a cessé, depuis, de se référer à leur œuvre.

En France on a jugé utile, après la libération, d'inscrire les Droits de l'homme, adaptés aux conditions de la vie moderne, dans la Constitution de 1946 dont le préambule constitue une nouvelle déclaration.

Mais la dernière définition des Droits de l'homme est due, on le sait, aux Nations Unies. Organisme international, l'O. N. U. a voulu réaffirmer ces droits essentiels en donnant à sa déclaration un caractère d'universalité. Le moment qu'elle a choisi pour le faire était particulièrement opportun. C'était en 1948, à la fin de la session que tenait à Paris l'Assemblée générale des Nations Unies. Au lendemain d'une période ensanglantée par les crimes et les attentats monstrueux du nazisme, alors qu'en plus d'un pays le respect de la personne humaine est encore méconnu ou bafoué, il parut indispensable de rappeler les droits fondamentaux dont tous les hommes doivent jouir sans discrimination de race, de langue, de religion ou d'origine.

D'où cette déclaration en trente articles qui fut votée le 10 décembre 1948 après quatre-vingt-cinq séances d'un labeur persévérant.

Comment assurer dans la pratique le respect de ces droits ? L'Assemblée consultative européenne de Strasbourg s'en est préoccupée. Des délégués français ont émis le vœu qu'une convention soit conclue pour le respect de laquelle les Etats signataires s'engageraient à donner une garantie d'ensemble. Une Cour internationale aurait charge de veiller à l'exécution de ces engagements.

Mais ce n'est là encore qu'un vœu. Et si la Déclaration universelle des droits a été votée à Paris par quarante-huit délégations, on ne peut ignorer que l'U. R. S. S. et les cinq « démocraties populaires », ses satellites, s'étaient abstenues.

Aussi l'O. N. U. a-t-elle dû s'inquiéter à nouveau du mépris où sont tenus en certains pays les libertés et les droits essentiels, et M. Robert Schuman vient de dénoncer à l'Assemblée de Flushing Meadows les violations répétées de ces droits et les méthodes policières en usage dans certains pays de l'Est.

L'U. N. E. S. C. O., à son tour, a pensé qu'il entrait dans sa tâche éducative de faire connaître l'histoire de ces droits si souvent proclamés et encore bien incomplètement accordés. C'est là l'objet de la fort intéressante exposition que le musée Galliera abritera jusqu'à la fin de l'année et où l'on s'est employé à présenter, de manière vivante, des éléments abstraits. Le film dont nous donnons ci-contre des images et qui est destiné à recevoir, par les soins de l'U. N. E. S. C. O., une large diffusion à travers le monde constitue, à cet égard, un modèle d'ingéniosité.

Cette exposition présente en outre un ensemble de documents historiques dont plusieurs proviennent des archives des Etats-Unis. Dire que voisinent dans les vitrines le texte original de la Déclaration de 1789, le brouillon de la Déclaration d'indépendance rédigé par Jefferson en 1776, les commentaires de Louis XVI sur la Déclaration des droits marque assez la qualité de cette réunion.

R. D.

APRÈS DES SIÈCLES D'EFFORTS L'HOMME A CONQUIS SES DROITS, AUXQUELS L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES A CONFÉRÉ UNE PORTÉE UNIVERSELLE PAR LA DÉCLARATION DE 1948

LES DROITS DE L'HOMME

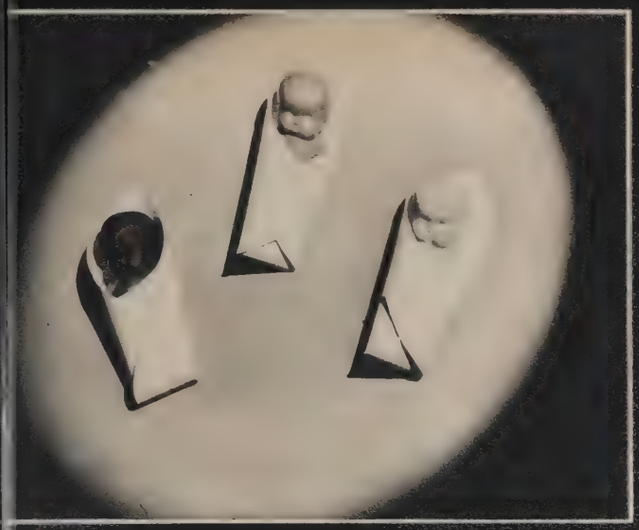

EGALITÉ DES DROITS

ARTICLE I

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de fortune ou de naissance.

LE DROIT A LA LIBERTÉ

ARTICLE IV

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude.

RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE

ARTICLE V

Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

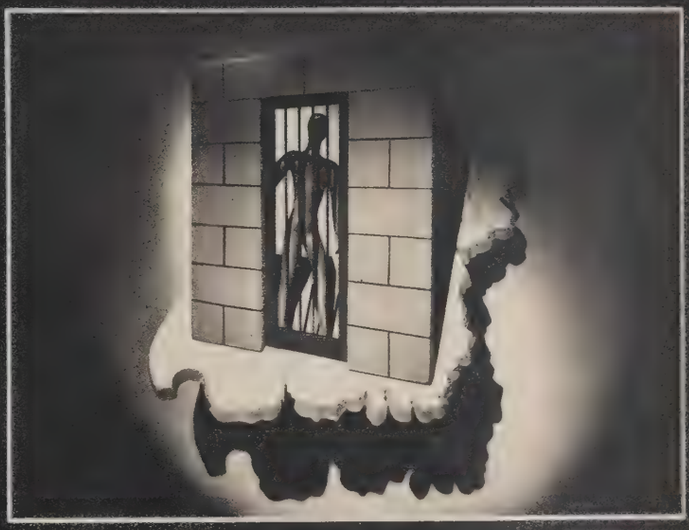

PROTECTION CONTRE L'ARBITRAIRE

ARTICLE IX

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

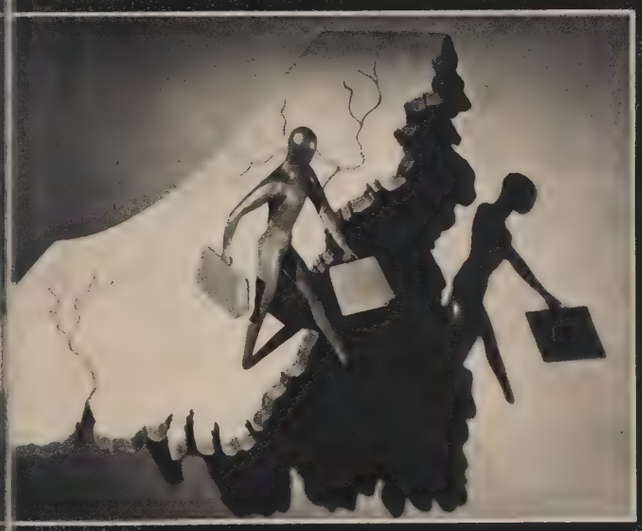

LIBERTÉ DE CIRCULATION

ARTICLE XIII

Toute personne a le droit de circuler librement à l'intérieur d'un Etat, de quitter tout pays y compris le sien et de revenir dans son pays.

LE DROIT A UNE NATIONALITÉ

ARTICLE XV

Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

LE DROIT AU MARIAGE

ARTICLE XVI

L'homme et la femme ont le droit, sans aucune restriction, de se marier et de fonder une famille.

LE DROIT A LA PROPRIÉTÉ

ARTICLE XVII

Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

ARTICLE XVIII

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

LE DROIT DE RÉUNION

ARTICLE XX

Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

LE DROIT DE VOTE

ARTICLE XXI

La volonté du peuple doit s'exprimer par des élections honnêtes, au suffrage universel égal et au vote secret.

LE DROIT AU TRAVAIL

ARTICLE XXIII

Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail et, sans aucune discrimination de sexe, à un salaire égal pour un travail égal.

LE DROIT A LA SÉCURITÉ

ARTICLE XXV

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant, à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité et de vieillesse.

LE DROIT A L'INSTRUCTION

ARTICLE XXVI

Toute personne a droit à l'enseignement. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

ARTICLE XXVIII

Toute personne a droit à ce que règne un ordre tel que les droits et libertés de la Déclaration puissent y trouver plein effet.

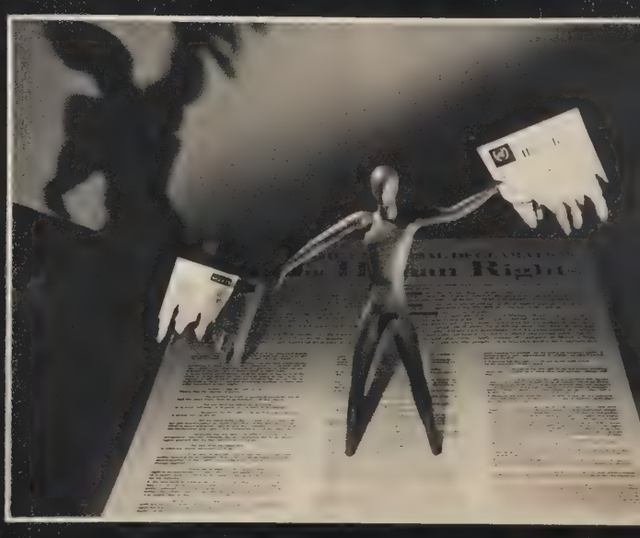

ARTICLE XXX

Aucune disposition de la Déclaration n'implique pour un État, un groupement ou un individu le droit d'accomplir un acte visant la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

EL ARROUB, PRÈS DE BETHLÉEM..., 12.000 « DÉPLACÉS » VIVENT ET MEURENT ICI DEPUIS UN AN. UN DEUXIÈME HIVER SOUS LA TENTE LES ATTEND.

QUATRE FRANÇAIS DANS LA VILLE DE LA NATIVITÉ

PAR ROBERT BARRAT

Le Comité de secours français à Bethléem, créé par le cardinal Suhard, a récemment envoyé en Palestine arabe une mission chargée de s'enquérir de la situation de la population dans le district de Bethléem. Cette mission était composée de M. le chanoine Rodhain, secrétaire général du Secours catholique, de M. Louis Massignon, professeur au Collège de France, de M. Louis Salleron, professeur à l'Institut catholique, et de M. Barrat, de Témoignage chrétien, *qui a bien voulu écrire pour* France-Illustration *l'article ci-dessous.*

Il est assez étonnant quand on arrive en Palestine arabe de ne pas découvrir plus de traces d'une guerre qui retint tout un temps l'attention du monde. N'étaient les sentinelles de la Légion arabe, au keffiyé à carreaux rouges et blancs, qui contrôlent vos papiers à tout instant, ce ne sont qu'images paisibles de nomades poussant leurs troupeaux, de femmes et de filles portant leurs fardeaux sur la tête, ou de gros taxis américains que vous apercevez en empruntant la route d'Ammam à Jérusalem.

Pas ou peu de maisons détruites, sauf, peut-être, Jérusalem même, où la synagogue du vieux quartier juif, farouchement défendu par les haganistes, dresse ses pans de murs tragiques dans le ciel. Et quand on monte sur la terrasse de l'école des Frères, près du patriarcat latin, on aperçoit Notre-Dame-de-France bien éventrée et,

LE CHAMEAU, MODE DE TRANSPORT TRÈS USITÉ.

à quelques dizaines de mètres, les tuiles arrachées des toits des maisons de la Ville-Neuve, qui est entre les mains des Israéliens.

Mais pour le reste rares sont les ruines au long des routes, tels ces kibboutzim pillés et brûlés par les Arabes que nous vîmes entre Bethléem et Hébron ou près de Ramallah.

L'économie du pays a été touchée à mort par la crise. Toutes ces régions montagneuses de la Palestine orientale écoulaient normalement leurs produits vers la plaine et les ports que tient aujourd'hui Israël. C'est de la plaine que venait l'électricité. C'est dans la ville neuve de Jérusalem qu'était concentré pour beaucoup de Palestiniens, chrétiens ou musulmans, le quartier des affaires. Le cordon du *no man's land* a, en tuant les échanges, plongé tout le pays dans la pauvreté. Le fait que les Israéliens sont eux-mêmes sévère-

La misère des réfugiés palestiniens ? Pour la comprendre regardez ces jeunes Arabes attendant une distribution de soupe a Hébron.

ment touchés par la crise ne console nullement les Arabes de devoir s'éclairer au pétrole et d'avoir à s'adresser à Ammam, Le Caire ou Damas pour acheter les produits les plus courants. Enfin la guerre, par l'insécurité qu'elle a développée, et l'état d'armistice actuel, par les multiples restrictions qu'il impose aux voyageurs, ont également tari la principale source de la prospérité palestinienne : les pèlerinages et le tourisme.

Tous ces petits artisans qui s'affairaient jadis dans leur atelier sont aujourd'hui assis sur le pas de leurs portes, attendant, écoutant les nouvelles de Radio-Ramallah ou parlant politique.

400.000 RÉFUGIÉS SOUS LA TENTE

Les réfugiés ! Ce sont eux les victimes les plus à plaindre de cette guerre impie. C'est leur misère lancinante qui vous poursuit au long des routes, vous arrache aux émotions de l'archéologie religieuse ou à la contemplation de ces paysages uniques. 800.000 Palestiniens trompés par la propagande de la Ligue arabe, qui leur laissait espérer qu'en trois semaines les Israéliens seraient jetés à la mer, ou épouvantés par les massacres spectaculaires dont les terroristes israéliens s'étaient rendus coupables ont fui sur les routes en un lamentable exode. Déjà les plus riches d'entre eux (300.000 environ), prévoyant ce qui se passerait le jour où le mandat britannique toucherait à sa fin, s'étaient réfugiés dans les pays voisins avant le déclenchement des hostilités.

Sur ces 800.000 déportés politiques 427.000 sont demeurés en Palestine arabe, recueillis par l'habitant, installés dans des grottes ou parqués dans des camps.

Que de souvenirs le spectacle d'une jeune famille de réfugiés ayant trouvé un abri dans une des nombreuses grottes naturelles qui abondent autour de Bethléem ne fait-il pas lever dans notre mémoire de chrétiens !

Mais c'est un autre genre d'émotions, plus brutales, que provoque celui des camps. Jéricho, El Arroub, Ramallah, des dizaines de milliers de personnes vivent ici sous la tente, brûlées l'été par le soleil, glacées l'hiver par les froids, qui sont vifs à cette altitude. Malgré l'admirable dévouement du personnel de la Croix-Rouge, ces hommes, ces vieillards, ces femmes et ces enfants vivent dans des conditions d'hygiène et de promiscuité déplorables, toujours guettés par les épidémies de typhus ou de choléra, par la tuberculose que provoque la sous-alimentation et les mille maladies des pays chauds.

Mais ce qui est certainement le plus terrible pour ces pauvres gens, c'est de devoir abandonner peu à peu l'espoir de pouvoir rentrer chez eux ou même celui de voir leur sort amélioré avant l'hiver, le deuxième qu'ils passeront sous la tente. Que leur dire quand ils viennent vous trouver et vous admonestent : « Pourquoi, vous, chrétiens, avoir laissé faire cela ? Pourquoi l'O. N. U. ne travaille pas plus vite à nous venir en aide ? »

JÉRUSALEM INTERNATIONALE

Arrivera-t-on bientôt à le résoudre, ce douloureux problème palestinien ? Malgré cinq mois de travaux acharnés, il ne semble pas que la Commission de conciliation de Lausanne ait beaucoup fait avancer la question des délimitations territoriales du nouvel Etat d'Israël ni celle des réfugiés. Devant l'impossibilité de faire s'entendre sur place les délégations arabes et juives, elle a envoyé au début de septembre une mission économique chargée d'étudier la possibilité d'un développement économique de ces régions arriérées du Proche-Orient. Cette politique de grands travaux, financés par l'O. N. U., réduirait peut-être le conflit toujours latent entre Israël et les Etats arabes et résoudrait par la bande le problème des réfugiés en leur fournissant du travail et en les fixant dans des villages nouveaux. Car il semble bien improbable qu'Israël, où l'immigration continue en ce moment à dose importante, accepte de recevoir beaucoup plus de 100.000 réfugiés (il semble improbable qu'il puisse même le faire).

Présidée par Gordon Clapp, réalisateur de la Tennessee Valley, on ose espérer que cette commission travaillera vite et bien.

Ce ne sont pas seulement en effet les fidèles des trois grandes religions monothéistes du monde qui ont intérêt à ce que la paix se rétablisse définitivement en Terre Sainte, mais la communauté internationale tout entière. Le Proche-Orient, dont le sous-sol est fabuleusement riche en ressources pétrolifères, a toujours été un des guêpiers du monde. Un conflit qu'on n'arriverait pas à éteindre risquerait vite de mettre le feu aux poudres dans ces régions où le fanatisme couve sous la cendre et où s'entrecroisent les intrigues.

Aussi est-ce avec un intérêt tout particulier que l'opinion mondiale suivra les débats de la prochaine session de l'O. N. U. à Lake Success. On doit en effet y débattre le projet de statut international de Jérusalem et des Lieux Saints.

Sans que ce projet conclue à la possibilité de la création d'un véritable *corpus separatum*, comme à Trieste ou à Tanger, on a tout lieu de croire que l'institution d'un haut commissaire et d'un tribunal international coiffant les autorités juive et arabe suffiront à faire échapper Jérusalem et sa région aux compétitions économiques, aux luttes raciales et aux querelles religieuses.

Les pèlerins pourront donc peut-être reprendre en foule l'an prochain le chemin de la Terre Sainte, axe spirituel du monde pour plus de 800 millions de croyants. Il faut en effet avoir vu ces lieux dépouillés que sont le tombeau de Lazare, le Puits de la Samaritaine, le Lithostrotos où Notre Seigneur fut amené devant Pilate, et tant d'autres encore, pour comprendre ce que leur découverte peut apporter à notre foi. Cette prodigieuse histoire humano-divine, qui demeure pour tant d'enfants de nos catéchismes une merveilleuse légende, trouve là-bas son cadre, sa confirmation, devient proche et actuelle à notre esprit.

Il n'y a que le Saint Sépulcre, bizarre monument en escaliers, chapelles et réduits obscurs affreusement étayés par des poutres, qui déçoive un peu. La roche nue du Golgotha, la simple grotte de Joseph d'Arimathie parleraient sans doute mieux à notre imagination de fidèles...

On comprend, sans les approuver, que beaucoup aient espéré voir ce fragile édifice s'écrouler pendant cette guerre. Souhaitons pourtant, puisqu'il a survécu, le voir longtemps debout : ce sera un signe que la paix n'a pas à nouveau déserté la Terre Sainte.

QUELQUES-UNES DES ŒUVRES

JEAN EVE. « PAYSAGE DU TESSIN. »

DELATOUSCHE. « LE VIEUX VIOLON. »

HEUZÉ. « CIRQUE : PORTO ET CANADOS. »

M. GIMOND. « BUSTE DE Mme R. G. »

VUES AU PALAIS DE TOKIO

YVES BRAYER. « PALAIS DE L'ESCORIAL. »

OGUISS. « ESCALIER A MONTMARTRE. »

LE SALON D'AUTOMNE 1949

PAR RAYMOND LÉCUYER

Quelques grandes compositions, beaucoup de paysages et de natures mortes, très peu de portraits, tel est le bilan résumé de ce Salon, qui, s'il n'apporte pas de révélations sensationnelles, est du moins dans son ensemble fort honorable.

Bernard Lorjou a-t-il pensé à la fameuse chasse au lion de Delacroix qui est au musée de Bordeaux ? Il est difficile de ne pas le supposer. Dans l'immense toile qu'il a brossée avec fougue il n'a tenu qu'un compte relatif de l'anatomie de ses personnages et des animaux qu'ils combattent impétueusement. La vérité littérale est ici dédaignée de parti pris : couleur, dessin, tout est subordonné à l'effet. Encore qu'il soit fort jeune, Bernard Buffet a toutes les roueries d'un vieux routier de la peinture. Dessin d'un archaïsme médité, habile distribution des « noirs », vernis et « jus » adroitement répandus donnent à sa composition une originalité dans laquelle il entre beaucoup de calcul. Cela dit il faut reconnaître à l'artiste ce qui est bien à lui : une note de désespérance pathétique qui est, hélas ! propre à notre temps. Albert Minaux aime également tenir ses figures dans une gamme sombre où les blancs argentés prennent une force et un rayonnement saisissants. Il est, lui aussi, un interprète de cette lourde mélancolie qui semble peser sur une partie de la jeunesse actuelle.

Contrastes ! La toile de Legueult (dont il serait vain de chercher à déchiffrer le détail) est une subtile fanfare de couleurs vives et gaies. Le peintre a réussi cette gageure de nous inviter à oublier son sujet pour nous faire seulement partager sa joie de jouer avec les tons harmonieux que juxtapose son audacieuse ingéniosité. Cavaillès, dans une nature morte dont la définition n'a pas été évidemment sa préoccupation principale, manie la couleur en décorateur étincelant, et de tout cet éclat se dégage une impression dynamique.

La toile de Roland Oudot est un des tableaux intéressants du Salon, et la façon synthétique dont certaines parties sont traitées est d'une qualité magistrale : le ciel, les premiers plans, l'étendue des blés. Mais la valeur et la couleur de la route paraissent artificielles et choquent le regard. Brianchon a deux envois remarqués : une nature morte où des harmonies claires s'opposent à des harmonies foncées et qui témoigne de la souple sensibilité de l'artiste, et un paysage à l'étang dont sous une apparente sobriété le savant maniérisme dégage un charme incontestable. Dans sa vue de l'Escorial à contre-jour Yves Brayer a exprimé avec une grande loyauté de moyens le caractère grandiose et austère de l'édifice et l'intensité de la lumière qui le frappe certains jours.

Les deux figures de clowns de Heuzé sont vigoureusement écrites. Sous le grotesque de l'accoutrement et le ridicule exigé par la profession transparaissent leurs mélancoliques personnalités. Il y a là œuvre de peintre et œuvre de psychologue.

C'est une pochade agrandie plutôt qu'un portrait qu'expose Hélène Marres. Rohner, lui, nous déçoit. L'imitation de Vallotton offre plus d'un péril ! Est-ce un portrait que la jeune femme endormie de Welsch ? C'est possible ; en tout cas l'attitude est gracieuse et l'expression est vraie. Picart-Le Doux, poursuivi sans doute par le souvenir d'un tableau célèbre de Fantin-Latour, a peint un cénacle dont il s'est constitué le personnage central et dont les grands hommes sont Jules Romains, Georges Duhamel et Vildrac. Regrettons-le pour ces messieurs et leurs amis, cette composition ne me semble pas devoir connaître la durable réputation de celle qui est conservée au musée de l'Orangerie. La toile manque d'unité, d'atmosphère, l'exécution présente des mollesses, des défaillances. C'est là, à mon sens, l'erreur d'un homme de talent.

Comment terminer cette esquisse trop sommaire sans signaler les envois de Chapelain-Midy, d'Oguiss, d'Aujame, de Waroquier, de Jean Eve, de Delatousche, de Roger Worms, de Ladureau, de Hervigo, de Fages, de Marcel Roche, d'Inguimberty, sans nommer parmi les sculpteurs au moins Gimond, parmi les graveurs L.-J. Soulas, Guastalla, Bersier ?

La pouliche Coronation après sa victoire.

Avec l'automne sont apparues les fourrures.

Nombreuses étaient les élégantes que ne rebuta point la cohue bruyante du pesage.

S. M. le roi du Cambodge et M. Coste-Floret dans la tribune.

Coronation, à M. Boussac, gagne par quatre longueurs le Prix de l'Arc-de-Triomphe.

LE GRAND PRIX DE L'ARC-DE-TRIOMPHE

Le grand « classique » d'automne était promu cette année au premier rang des rencontres hippiques internationales : grâce à la tranche spécialement émise par la Loterie nationale, les dotations des épreuves de la réunion étaient considérablement accrues, et la gagnante du prix de l'Arc-de-Triomphe a rapporté à son propriétaire plus de trente-cinq millions de francs.

Le Sweepstake, le soleil et la haute qualité du sport avaient attiré une telle foule que tous les records d'affluence à Longchamp ont été battus. Des tribunes et des guichets supplémentaires avaient été construits spécialement pour cette grande journée, dont le succès fut complet : assistance très élégante au pesage, où fourrures et chapeaux se faisaient admirer en nombre. Du côté officiel, S. M. le roi du Cambodge et M. le Ministre de la France d'outre-mer occupaient la tribune présidentielle.

Quant au sport proprement dit, on vit rarement arrivées si disputées puisqu'il fallut avoir recours à la photographie dans la plupart des épreuves. Par contre la pouliche Coronation, montée avec brio par R. Poincelet, gagna de plusieurs longueurs le Prix de l'Arc-de-Triomphe, faisant montre d'une supériorité incontestable sur ses vingt-cinq adversaires. Derrière la jument de M. Marcel Boussac, celle de la princesse Ali Khan, Double Rose, puis Amour Drake et Rantzau finissaient dans l'ordre.

Auparavant l'arrivée du Grand Critérium nous avait valu une lutte acharnée qui s'était terminée à l'avantage de Tantième, à M. François Dupré, venant ravir sur le poteau la première place à Ksarinor, appartenant au comte A. de Fels.

Notons qu'une partie des bénéfices du Sweepstake de l'Arc-de-Triomphe a été versée à la Caisse générale des retraites de la presse française.

Ainsi le succès d'une épreuve qui a suscité un intérêt passionné viendra en aide à une œuvre utile de solidarité.

L'enceinte du pesage contenait avec peine le flot des turfistes.

MATÉRIEL, OUTILLAGE, MACHINES ET HABITATIONS DESTINÉS SPÉCIALEMENT AUX TERRITOIRES D'OUTRE-MER AVAIENT ÉTÉ RASSEMBLÉS LE LONG DE LA SEINE.

L'ÉQUIPEMENT DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

L'EXPOSITION DU QUAI D'ORSAY

SUR la rive gauche de la Seine, entre le pont de la Concorde et le pont de l'Alma, va s'achever une exposition pour laquelle on pouvait redouter qu'elle eût lieu en même temps que le Salon de l'automobile et le Salon nautique.

Abondance de biens, pourrait-on répondre, ne nuit pas. On pourrait ajouter quelques proverbes du même tonneau. Il n'en est pas besoin. L'exposition dont il s'agit n'avait d'ailleurs nul dessein de faire concurrence aux manifestations réputées que nous venons d'évoquer.

Qu'est-elle donc ? Comment est-elle née ? Quel est son but ?

Du 1er au 9 octobre la Société des ingénieurs pour la France d'outre-mer et les pays extérieurs, que préside M. Ramas, a tenu à Paris son congrès international. Bonne occasion, ont pensé certains, de montrer au public les travaux de toute nature qui ont déjà été exécutés dans ces territoires. Ainsi vue, la chose avait un intérêt documentaire certain, mais un intérêt en somme historique. Ne pouvait-on orienter le projet vers un destin plus pratique ? Deux points furent fixés : d'abord les utilisateurs d'outre-mer, les clients possibles, devaient être mis à même de voir et d'apprécier le matériel, les produits que l'industrie française peut leur fournir. Symétriquement, il fallait informer les producteurs français des besoins spéciaux du marché d'outre-mer et, du même coup, ne pas leur laisser ignorer les critiques dont leurs produits sont parfois l'objet.

Voilà comment naquit l'idée d'une exposition de matériel, d'outillage, de machines et de matériaux adaptés aux conditions particulières des pays d'outre-mer. C'est un peu long, mais c'est clair. Et l'idée fut fort bien accueillie, si bien que le 10 décembre 1948, à l'unanimité, l'Assemblée nationale invita le gouvernement à mettre à la disposition de la Société des ingénieurs pour la France d'outre-mer tous les moyens nécessaires pour organiser cette exposition.

« Bon, objecterait un interlocuteur vétilleux, mais il y a déjà le Salon de la France d'outre-mer.

— C'est exact. Seulement de nos deux manifestations on pourrait dire, selon une formule un peu triviale, que c'est exactement la même chose, sauf que c'est le contraire. »

Le Salon de la France d'outre-mer vise à développer l'importation de produits coloniaux dans la métropole ; l'Exposition voudrait faire augmenter les exportations industrielles françaises vers des terres lointaines.

Voulez-vous d'ailleurs la parcourir ?

La première section, la cellule mère en quelque sorte, montre, nous l'avons dit, les travaux déjà exécutés ou en cours d'exécution. Pourquoi faire les modestes et ne pas souligner que ces travaux font honneur à l'industrie nationale ? Celle-ci a fait beaucoup d'efforts depuis la libération, dans des conditions qui n'étaient certes pas faciles, beaucoup d'efforts, pas mal de progrès. Au bout du compte des résultats qu'il est bon que le public connaisse.

Viennent ensuite les transports. Problème d'importance primordiale aux colonies et qui requiert toute l'attention et toute l'ingéniosité des spécialistes. Pour la traction, voici par exemple une locomotive diesel électrique. Quant à l'emploi des matériaux légers, qui préoccupe notamment les constructeurs d'automobiles, il offre ici la réalisation de wagons dotés de caisses d'aluminium.

Le matériel ferroviaire n'est d'ailleurs pas seul à intéresser les territoires d'outre-mer. Pour les différentes branches des industries mécaniques et électriques il y a des débouchés certains. Aussi présentent-elles un ensemble de machines et d'appareillages destiné à répondre aux désirs les plus divers. L'exposition se place dans le cadre du plan Monnet. Or jusqu'à présent les réalisations effectuées au titre de ce plan ont surtout porté sur des travaux de génie civil. Sans en contester le moins du monde l'intérêt et la nécessité, il faut cependant se souvenir que les besoins d'équipement sont immenses. Grues et matériel de manutention maritime, tracteurs sont nécessaires au développement économique de l'Union française. Et près de cette artillerie lourde du travail il convient de songer à doter d'outillage les artisans qui ne disposent encore souvent que d'instruments rudimentaires.

Faut-il ajouter que les industries du froid — ce froid dont les applications sont multiples sous des cieux torrides — sont aussi largement représentées ? Le matériel et les matériaux voisinent et l'Office technique pour l'utilisation de l'acier s'est chargé de ce qui concerne la sidérurgie.

L'agriculture des pays d'outre-mer a ses exigences propres. Les exploitants ont trouvé ici des modèles de machines conçues en vue de les satisfaire. L'importance de la forêt dans cette agriculture justifie la présentation d'un outillage spécialement adapté aux bois coloniaux.

Transports, engins mécaniques, installations électriques et frigorifiques ne doivent pas faire perdre de vue l'habitation. Elle a été étudiée par des techniciens qui ont apporté à cette étude le plus grand soin. Pour l'indigène comme pour l'Européen c'est une question de haute importance, même si, comme d'aucuns l'avancent, l'indigène ne s'en préoccupe guère. Le rôle social de l'habitat n'est pas niable. Au surplus il y a lieu, du moins dans certains centres, de s'inquiéter non seulement du logement de la population, autochtone ou européenne, mais du logement de ceux qui passent à un titre quelconque : commerçants, fonctionnaires en mission, touristes.

Dans cet ordre d'idées des réalisations très variées sont issues des études des constructeurs. Citons, à deux points extrêmes, les maisons indigènes de Mahabibo à Madagascar et le grand hôtel de Brazzaville. Les prototypes d'habitations présentés quai d'Orsay montrent la variété des solutions imaginées selon les endroits.

De cette exposition les organisateurs voudraient qu'il subsistât quelque chose qui put rendre service, lorsqu'elle aura clos ses portes, à nos industriels et à nos commerçants. Ils songent à un organisme qui les déchargerait pour la plus grande part des formalités — et il y en a ! — imposées aux exportateurs. Surtout ils désirent que les contacts qui auront pu se nouer sur les bords de la Seine se prolongent dans un centre permanent où producteurs et consommateurs trouveraient tous les renseignements dont ils ont besoin et échangeraient librement leurs avis.

Ainsi s'enrichiraient-ils de leur expérience réciproque en s'éclairant les uns les autres. C'est une méthode que Platon recommandait en d'autres matières. Mais un conseil de Platon vaut en plus d'un cas.

ROGER DARDENNE.

DANS LE NORD, PRÈS DE DOUAI, A SOLITUDE-FRAIS-MARAIS, LES ENFANTS DES MINEURS S'ENTASSENT DANS L'ÉCOLE OU CERTAINES CLASSES COMPTENT 70 ÉLÈVES.

LES ÉCOLES DE FRANCE (*)

par JACQUES KAYSER

LA reconstruction des écoles détruites par la guerre s'impose, nous l'avons vu ; mais avec non moins d'urgence et non moins d'ampleur s'imposent aussi la réparation et l'agrandissement d'écoles existantes, la construction d'écoles nouvelles.

Et le problème se pose dans la France entière ; peu de communes, fussent-elles minuscules, fût-ce la capitale, y échappent.

Déjà avant la guerre il aurait fallu réparer partout, construire partout. Les efforts entrepris furent à la fois tardifs et limités trop souvent aux seules municipalités entreprenantes et conscientes de leurs responsabilités.

Depuis la guerre ce n'est pas l'Education nationale, avertie, angoissée par le péril évident, qui commande — c'est le ministère des Finances, lié à une politique d'économies immédiates, contraint à ignorer la vérité du mot de Gambetta : « Un cerveau d'enfant qu'on ne cultive pas, c'est un trésor qu'on jette à la mer. »

Dans l'ensemble du territoire il y a pour le premier degré de l'enseignement public, le seul qui nous occupe actuellement, 73.477 écoles, soit 151.203 classes. Les besoins de l'Education nationale se chiffrent en classes et non en écoles : ces dernières, dans les hameaux, sont souvent composées d'une classe unique, alors que dans de grands centres les groupes scolaires comprennent des dizaines de classes. L'unité de calcul pour les statistiques et l'évaluation des besoins est donc la classe.

CONSTRUIRE NE SUFFIT PAS IL FAUT AUSSI RÉPARER

Sur environ 150.000 classes existantes il faut en reconstruire plus de 3.500 qui sont trop vétustes, trop malsaines ou trop dégradées pour légitimer de simples réparations ; il faut en agrandir plus de 3.800, en réparer plus de 7.000. Mais il faut aussi, *sur les chiffres scolaires actuels*, construire plus de 6.500 classes nouvelles.

C'est là un programme d'urgence — et d'urgence seulement. Il présenterait une tout autre ampleur s'il devait avoir pour but de placer de nouveau l'équipement scolaire de la France au premier rang dans le monde.

Si néanmoins ce programme d'urgence ne touche que 20.000 classes sur 150.000, c'est la preuve que les fondements sont sains, que l'école moyenne est robuste, qu'elle a résisté aux épreuves du temps, que la République a tenu, d'une manière générale, les engagements qu'elle avait pris.

(*) Voir *France-Illustration* du 8 octobre 1948.

UNE BELLE ÉCOLE CONSTRUITE ENTRE LES DEUX GUERRES A BAILLEUL.

A PARIS S'ÉLÈVE A LA PORTE D'IVRY CET IMPORTANT GROUPE SCOLAIRE.

Mais dans les communes où des défaillances se produisent celles-ci apparaissent comme des tares inadmissibles : les hommes de demain conserveront l'empreinte de ce qu'aujourd'hui, enfants et adolescents, ils ressentent sur les bancs déplaisants d'une école mal hospitalière.

Pourquoi ces tares ?

D'abord parce que trop d'écoles datent de plus d'un siècle. Certaines menacent de tomber en ruine ; d'autres ne peuvent permettre l'application des conceptions pédagogiques modernes.

IL EST AUSSI NÉCESSAIRE D'ENTRETENIR LES LOCAUX EXISTANTS QUE DE PRÉVOIR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Trop d'écoles aussi n'ont pas reçu, au fur et à mesure des nécessités, les réparations courantes d'entretien qui eussent été nécessaires. Il faut donc maintenant envisager de grosses réparations. Je m'étonnais devant un maire de la carence de sa commune. « Nous sommes pauvres, me répondit-il, très pauvres. Si nous avions réparé la toiture avant la guerre, l'escalier en 1945, la cour l'année suivante et le préau cette année nous eussions chaque année lourdement grevé notre modeste budget municipal. Tandis qu'aujourd'hui, grâce à cette attente, l'Etat va nous aider — ce sera un soulagement pour nos finances. L'école risque de s'effondrer, mais l'Etat va prendre à sa charge la presque totalité du montant des réparations... » Et, comme je m'étonnais, il précisait : « Vous n'ignorez pas que la loi impose les petites réparations aux communes, tandis que les grosses réparations bénéficient d'une subvention de l'Etat pouvant atteindre 85 %. Si nous avions entrepris des travaux petit à petit nous n'aurions reçu aucune subvention ! »

Ce maire disait la vérité — mais ce qu'il ne savait pas, avant d'avoir engagé la procédure, c'est que s'il peut entreprendre les petites réparations comme il le veut, pour les grosses il doit passer à travers la filière administrative, obéir à des prescriptions qui ne correspondent plus aux nécessités de l'heure et, surtout, attendre l'octroi de la subvention, qui dépend du Conseil général et des bureaux encombrés de Paris.

En attendant il ne peut prendre aucune initiative ni faire entamer les travaux les plus urgents : la subvention serait refusée s'il commençait à agir avant la notification officielle !

LE PROBLÈME QUE POSENT L'AUGMENTATION DE L'EFFECTIF SCOLAIRE ET L'ACCROISSEMENT CONTINU DE LA NATALITÉ

Mais la crise de l'école la plus inquiétante tient moins à ces causes matérielles qu'aux conséquences directes de l'évolution sociale et aussi de l'accroissement de la natalité.

Déjà au cours des années qui ont précédé la guerre l'effectif scolaire a crû par la prolongation de la scolarité jusqu'à quatorze ans, le développement des cours complémentaires qui obtiennent un très grand succès, l'ouverture de classes spéciales de vingt élèves au maximum pour les enfants déficients. Nombre d'enfants que leurs familles avaient naguère la possibilité d'envoyer aux classes élémentaires des lycées sont dirigés maintenant vers l'école primaire, tandis que beaucoup de jeunes mamans doivent confier leurs enfants à la « maternelle » durant leurs heures de travail.

Dès à présent les classes sont trop petites. Au maximum, prévoient les règlements, l'effectif d'une classe ne doit pas dépasser trente-cinq élèves. Je pourrais multiplier les exemples de contravention à cette règle nécessaire. Dans le Nord 406 classes comptent plus de quarante élèves, 78 plus de cinquante et 37 plus de soixante ! J'ai visité, aux portes de Douai, l'ancienne école des Houillères qui porte le nom inattendu de « Solitude-Frais-Marais » : les enfants des mineurs s'y pressent en rangs serrés : il y a soixante-dix inscrits en 9e.

Et l'année prochaine partout il y aura une rentrée plus importante, car le chiffre des naissances a crû dans des proportions réconfortantes depuis la guerre. A Bayeux comme à Versailles, dès ma prise de contact avec les autorités on m'a cité des chiffres qui montrent l'urgence de résoudre ce qu'il faut considérer comme le problème numéro un. A Bayeux, en 1937, il y a eu 158 naissances, 135 en 1938 ; depuis 1945 il y en a plus de 400 chaque année. A Versailles, pendant les années qui ont précédé la guerre on comptait en moyenne 1.000 naissances. Il y en a eu 2.100 en 1946 !

Si, comme le signale une étude générale de M. Paul Vincent publiée sous l'égide de l'Institut national d'études démographiques, il y avait en 1948 en France 584.000 enfants de trois ans, il y en aura 788.000 en 1950, parmi lesquels de nombreux seront dirigés vers la « maternelle ».

Or tant d'institutrices m'ont dit dans le Nord et en Normandie cette même phrase désolante : « Les petits... nous ne pouvons plus les loger... nous n'avons plus d'espace pour qu'ils puissent jouer, prendre leur repas de midi, se reposer... »

Le drame de la « maternelle » va se répercuter dans les classes du premier degré. A partir de la rentrée de 1952 l'effectif scolaire va croître régulièrement, au moins jusqu'en 1959. Si l'on prend pour base l'indice 100 en 1947, il devient 103 en 1952, 115 en 1954, 124 en 1956, 132 en 1957. Ainsi l'on peut prévoir une augmentation du tiers des effectifs d'âge scolaire au cours des douze prochaines années !

Il faudrait donc à l'Enseignement public, pour abriter plus d'un million d'élèves supplémentaires, un tiers d'écoles nouvelles. Des villes se sont attaquées au problème. En deux ans, par restauration de vieux édifices et agrandissements, Nîmes, par exemple, a créé une douzaine de classes maternelles, claires et modernes. De même trois chantiers sont en cours à Poitiers pour des groupes scolaires et quatorze classes maternelles y ont surgi depuis la guerre. D'autres villes ont pris des initiatives du même ordre, on souhaiterait qu'elles fussent plus nombreuses.

(A suivre.)

Il faudrait pour les petits de la « maternelle » de l'espace et de l'air.

Des baraques de 1914 abritent l'école d'Arnouville-lès-Gonesse.

Classes enfantines aménagées dans un vieux quartier de Poitiers.

Rue Georges-Lafenestre les enfants façonnent de ravissantes poupées.

Du fort Desaix on voit la rade et la ville de Fort-de-France, chef-lieu de la Martinique, avec au loin les contreforts du morne Bigot.

LE RHUM

RICHESSE DES ILES

Les Antilles... la Réunion... mots qui évoquent pour le Français de la métropole, peu voyageur mais amateur d'exotisme, les îles d'émeraude verdoyant sous les tropiques. Les uns imaginent avec envie, en fermant les yeux, des plages de sable fin au bord de la mer transparente. A d'autres, dont l'imagination est hantée de souvenirs littéraires ou historiques, apparaîtra la douce figure de Virginie dans un paysage idyllique ou la belle créole dont le charme ensorcela Bonaparte.

Certes, comme au temps de Bernardin de Saint-Pierre ou de l'impératrice Joséphine, les « îles » ont gardé leur beauté. Si Saint-Pierre n'est plus, la Martinique est encore la perle des Antilles à laquelle la Guadeloupe n'a rien à envier, et là-bas, dans les mers du Sud, à l'île de la Réunion, le piton des Neiges, entouré de ses cirques grandioses, domine toujours l'océan. Les créoles sont restés aimables et hospitaliers. Mais le temps n'a pu suspendre indéfiniment son vol au-dessus de ces terres heureuses. Elles ont dû, ces indolentes, s'adapter au rythme de plus en plus rapide de la vie moderne et aux transformations sociales, politiques, économiques qu'elle impose. Les créoles sont devenus électeurs, et les élections sont souvent mouvementées ; les gouverneurs ont cédé la place aux préfets. Les méthodes agricoles elles aussi ont évolué ; dans les petites vallées accueillantes où mûrit la canne, les cultivateurs emploient tracteurs et sarcleuses automatiques. Les moulins à sucre ont fait place à des usines modernes, et la « question des sucres », auteur de laquelle on se cantonnait dans les petites îles d'autrefois, préoccupe maintenant travailleurs, industriels, financiers et hommes d'Etat.

Quant au rhum, c'est seulement depuis 1892 qu'il fut l'objet d'une production rationnelle, la première, peut-on dire, de nos trois nouveaux départements lointains.

Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle les raffineurs de la Martinique exportaient le tafia partout ailleurs qu'en France, où l'importation était interdite afin de protéger l'industrie métropolitaine des eaux-de-vie.

Depuis lors la fabrication rhumière a progressé en qualité comme en quantité. A elle seule la Martinique fournissait à la fin du siècle dernier 500 hectolitres de rhum par jour. C'est d'ailleurs de cette époque que datent les véritables installations rhumières et la spécialisation dans la production. On ne s'en souciait guère au temps de Joséphine, alors que chaque planteur prenait souci de son cru. Aujourd'hui, s'il est le produit de la distillation directe du jus de la canne après fermentation le rhum est « agricole » : s'il provient au contraire de la distillation des mélasses des usines sucrières il est dit « industriel ».

Cependant, qu'il s'agisse de « jus de vesou » ou de « mélasse », la matière première n'est pas l'élément principal de la qualité et de la teneur d'un rhum. La façon dont est conduite la fermentation, la durée de cette opération, les soins apportés à la distillation sont à la base même de la qualité du produit. Par surcroît le précieux « tafia » doit satisfaire aux goûts particuliers d'une clientèle fort variée, ce qui impose à chaque importateur ou négociant de se livrer à des coupages ou « foudrages » entre rhums agricoles et industriels, à des colorations au caramel, à des vieillissements en fûts de chêne. Chaque firme possède sa marque ou ses marques, ce qui permet aux consommateurs de choisir des variétés différentes selon qu'ils désirent soigner leur grippe, arroser un baba, boire un punch glacé, un rhum à l'eau ou un digestif.

Quelle est actuellement la situation ? La consommation locale est évidemment insuffisante pour assurer l'écoulement de la production rhumière ; et les marchés extérieurs se sont fermés. Seule la métropole et nos territoires d'outre-mer sont ouverts à ce marché. Mais, en raison de la protection accordée aux eaux-de-vie métropolitaines, les rhums admis à l'importation en exemption de surtaxe sont toujours contingentés.

Production, exportation, frets, contingentement, importation, régularisation du marché... autant de questions complexes qui, du coupeur de cannes jusqu'au consommateur, intéressent nombre de Français et qui exigent des solutions rapides. Aussi les pouvoirs publics ont-ils senti la nécessité de créer un Comité interprofessionnel du rhum, qui groupe tous les représentants qualifiés de la profession. Ce comité, qui s'efforce de concilier les intérêts en présence, a pleine conscience de plaider aussi la cause même de nos vieilles terres françaises, qui sont bien résolues à tenir leur place au sein d'une France rénovée.

Henri Sice.

Un procédé en voie de disparition : la canne a sucre chargée a dos de mulet puis transportée jusqu'au moulin pour y être broyée.

LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

Les Médecins et nous

QUAND je dis « nous », j'entends : les malades. Non que je me sente mal portant tandis que j'écris ces lignes. Mais c'est une vérité bien connue que la santé est un état précaire qui ne présage rien de bon. Du moment que cette vérité est admise le monde se partage en deux camps : les médecins et les malades.

J'ai l'air de paraphraser *Knock*. C'est pourtant au rebours de *Knock* que se situe le livre qui me suggère ce propos, *Médecin des hommes,* de Luc Chantereau (Flammarion). Ce livre a été écrit, pour une part, afin de réfuter l'opinion qu'on pourrait prendre de la médecine d'après des livres comme *Knock* ou *Corps et Ames*. Le roman de Van der Meersch, en particulier, est un ouvrage auquel les médecins n'ont pas pardonné. Mais je n'entre point dans cette querelle.

Le livre de Luc Chantereau ne m'y autoriserait guère. « Je voudrais, écrit le professeur Pasteur Vallery-Radot dans la préface qu'il lui a donnée, qu'il fût lu par le grand public, qui comprendrait mieux ainsi la profession médicale, ce qu'elle exige de labeur, de dévouement, de compréhension humaine, de muettes et souvent dramatiques interrogations. Il saurait quelles sont ses grandeurs et ses servitudes. » Ce petit ouvrage, en effet, est profondément humain. Son titre, *Médecin des hommes,* fait penser à celui de Saint-Exupéry, *Terre des hommes*. Le chapitre attendu sur le médecin de campagne, qui vaut autant par son humanité que par sa science, y figure en bonne place. Mais toutes les pages du livre rayonnent du même esprit, qui est de communication humaine entre le médecin et ses malades.

Une page met en lumière cette âme du médecin que Luc Chantereau s'attache à nous faire connaître et aimer. On y voit le médecin, sa journée finie, méditer sur les œuvres qui l'ont remplie.

« Dans cette ville aux facettes multiples le médecin a pénétré des secrets, il a vu des misères derrière les plus brillants étalages, des tristesses au fond d'yeux rieurs, des joies dans les plus humbles foyers, de la grandeur où le monde avait jeté un discrédit. Aussi se demande-t-il s'il a été à la hauteur de la noble peine des hommes, au centre de laquelle son métier l'a mené. Il a monté des ascenseurs, franchi des couloirs, croisé des trams et des bus, rencontré mille personnes. Mais, ceux qui l'attendaient, les a-t-il reconnus ? A-t-il suffisamment écouté celui-ci, assez longuement, assez fidèlement pour délester et raffermir ce cœur, et ainsi conduire l'homme à la guérison ? A-t-il compris ce qu'on voulait lui dire ? A-t-il été au-devant de l'ennui et de la peine avec tout son cœur au service des autres ? A-t-il senti la soif particulière qui dévorait son interlocuteur, soif de soulagement, d'expansion, d'espérance, quelquefois soif de vérité, presque toujours soif d'amour ? »

Pas un malade qui ne soit sensible à un tel langage, j'en suis sûr. Car les raisons ne manquent pas au malade d'être sceptique à l'égard de la science médicale ; mais ce qui peut le décevoir par-dessus tout, c'est le défaut dans l'assistance humaine qu'il attend de son médecin. Luc Chantereau a inscrit en épigraphe de son livre cette phrase de Bernanos : « Je hais le peu que je sais dès que le savoir menace de m'éloigner des hommes au lieu de m'en rapprocher. » On ne pouvait rien proclamer de plus vrai et de plus beau, au seuil d'un tel ouvrage. La vérité est que la science du médecin ne peut pas grand-chose tant que le médecin, pour lutter contre le mal, n'a pas réussi à faire du malade un partenaire.

Luc Chantereau le sait bien, car il écrit : « L'évolution n'est pas la même chez un malade qui veut guérir et chez un autre atteint du même mal pourtant mais qui se laisse aller. » Il y a même là un point que j'eusse aimé à lui voir développer. Il nous dit, et fort bien, ce que le médecin doit à ses maîtres, à l'expérience de la vie, à une épouse digne de sa vocation. Après quoi un chapitre manque : ce que le médecin doit au malade et, en revanche, ce qu'il exige de lui.

Un malade digne de la médecine n'est pas tant le patient docile qui suit le traitement avec une passivité exemplaire. C'est l'homme qui appelle toutes les forces de sa nature à concourir à l'effort du médecin pour que cette nature en péril surmonte le mal qui l'atteint. Trop de gens, quand la maladie les a couchés dans leur lit, croient qu'ils sont hors jeu pour un temps et qu'ils n'ont plus qu'à attendre, comme des choses, que l'homme de l'art les tire de là. La vérité est que jusqu'à l'heure de la mort il n'y a pas de répit au devoir de vivre, et que vivre c'est lutter. Aux malades il peut être recommandé de lutter dans le calme, en laissant détendre ou en maîtrisant les mouvements d'agitation qui aggraveraient leur état. Mais il y a un honneur d'être malade qui n'est pas seulement de supporter ses souffrances avec résignation : il est surtout de garder la force intérieure qui, chez l'homme terrassé comme chez l'homme debout, anime toute vie active.

De ce point de vue il y aurait un danger à signaler, en chapitre de la socialisation de la médecine, que Luc Chantereau n'a pas omis de traiter. On remarque que cette évolution de notre siècle risque d'avilir le médecin. Il faudrait ajouter qu'elle risque d'avilir le malade aussi. Quand la médecine devient un secours distribué contre des tickets alloués par la mairie ou la préfecture, les ayants-droit prennent naturellement l'esprit du consommateur ou du rentier qui va toucher sa ration ou son allocation à un guichet. Il est à la perfection ce malade passif dont je parlais plus haut. On me dira que s'il observe les prescriptions et s'il guérit, la médecine aura opéré quand même. Sans doute, mais s'il n'y avait plus que de tels hommes à maintenir en vie cela voudrait dire que l'humanité pour laquelle Luc Chantereau pense et travaille aurait disparu.

LE THÉATRE

PAR YVES GANDON

Un sur cinq

JE m'explique tout de suite sur le titre de cette chronique. Un sur cinq, cela veut dire que sur cinq spectacles auxquels j'ai été convié durant une semaine un seul m'a parut répondre à l'ambition affichée par l'auteur, d'une part, le directeur, de l'autre. Ce spectacle, c'est le théâtre des Capucines qui nous l'a offert.

La nouvelle comédie de M. Michel Duran, *Sincèrement,* qui va, je pense, faire deux ou trois cents belles soirées au théâtre des Capucines, n'a pas la même qualité que sa précédente pièce, *Bonne Chance, Denis*. Mais enfin nous aurions bien tort de faire la fine bouche . M. Michel Duran a de l'esprit, de la fantaisie : il sait toujours s'arrêter au bord de la trivialité.

A la vérité le thème de *Sincèrement* aurait pu donner texte à une pièce de Becque, comme il inspira jadis le grand Corneille dans *le Menteur* et, récemment, M. Marcel Thiébaut avec *Doris*. Le mensonge est-il nécessaire aux hommes en général et aux amants en particulier ? M. Michel Duran nous apporte une réponse à cette question sur le mode badin. Il n'y a pas seulement pour lui de pieux mensonges, il y en a de délicieux. C'est ainsi que René et Laurie, ménage parfait, ont décidé de ne se jamais mentir, de « se dire tout ». Et pourtant Laurie, qui fut une jeune fille très romanesque, a inventé une histoire de sauvetage par un bel inconnu, avant son mariage, au large de Trébeurden. Elle croit son mari dupe et pense ainsi entretenir en lui une pointe de jalousie. Arrive un ami de René, Guillaume, peintre bohème et libertin qui ne croit pas à la sincérité et voudrait convaincre son ami que Laurie ment comme les autres femmes. Il s'y prend adroitement et réussirait s'il n'y avait un dieu pour les maris confiants.

L'intrigue, corsée par les ris et souris de la séduisante demi-mondaine Ria, n'a pas grande importance en soi. Ce qui compte, c'est l'aisance du dialogue, la vivacité des réparties et l'ingénieuse implication des épisodes. Les deux premiers actes sont ravissants, et si le troisième paraît traîner un peu, un coup de ciseaux, en supprimant une scène qui fait double emploi, arrangera l'affaire.

Mme Alice Cocéa, qui a trouvé un rôle à sa mesure, y a regagné toutes ses qualités instinctives de coquette minaudière ; Mlle Claude Larue est plaisamment aguichante ; Robert Murzeau accentue cependant un peu trop le côté ahuri de son personnage, et enfin et surtout Pierre Destailles, émigré de la chanson montmartroise, du premier coup a gagné ses galons de grand comédien par la finesse et la bonhomie de son jeu.

Malgré tout le désir que j'en aurais, je ne vois pas quel biais je pourrais prendre pour louer *The Moby Dick*, tiré par M. Paul Œttly du célèbre roman d'Herman Melville et que représente le théâtre Hébertot. M. Jacques Hébertot, dont on sait les grandes qualités d'animateur, n'a qu'un tort à mes yeux, mais assez grave : il pense que tout peut être ramené au théâtre.

Il se peut que certains romans, judicieusement adaptés, donnent ensuite de bonnes pièces, mais l'adaptation requiert une transposition délibérée, une transformation presque complète. Ce n'est pas le cas, ce ne pouvait être le cas de *Moby Dick,* et il faut le déplorer car la pièce est montée avec grand luxe de moyens, l'interprétation, au premier rang de laquelle se détache l'excellent Paul Œttly, est nombreuse, cohérente, enthousiaste. J'accorderai que tant d'efforts ont réussi à recréer une certaine atmosphère qui, à de trop rares instants, rappelle le roman. Mais la progression dramatique fait totalement défaut.

Et voici encore une pièce étrangère, *Ils étaient tous mes fils,* trois actes de l'Américain Arthur Miller, adaptés par M. Marcel Duhamel pour le théâtre du Vieux-Colombier. Dieu ! que nous sommes loin de *la Petite Ville* de Thomston Wilder ! Il paraît que *All my sons* (c'est le titre original) a obtenu le Grand Prix de la Critique américaine. Si je vous dis que cette pièce résolument mélodramatique fait penser tantôt à un Kistemaekers populiste, tantôt à un Georges Ohnet abreuvé de coca-cola, vous comprendrez que nos confrères d'outre-Atlantique jugent suivant des canons ou des goûts qui ne sont pas les nôtres. Malgré la vulgarité du dialogue le premier acte fait encore illusion. Mais les autres découragent vite, et le coup de revolver dans la coulisse de l'infâme Keller, scélérat maquillé en honnête homme, arrive trop classiquement. Je ne veux pas dire que la situation traitée soit invraisemblable. Mais elle a été exploitée de telle sorte qu'elle nous touche peu. Quant au côté moral de l'histoire, on l'extrait difficilement. Bref, mis à part le jeu émouvant de Mme Solange Sicard et les intelligents efforts de Jean Vinci ou de la gracieuse Frédérique Nadar, *Ils étaient tous mes fils* ne m'a guère paru digne de la scène du Vieux-Colombier.

Il ne me reste plus de place pour parler de l'image d'Epinal en trois actes intitulée par M. Maurice Rostand *Madame Récamier* et que Mmes Claude Génia et Renée Corciade, MM. Gil Roland et Pierre Jourdan jouent au théâtre Monceau. Le Chateaubriand de M. Gil Roland m'a bien fait rire.

De la *Revue du Michel*, scènes d'hier et d'aujourd'hui, dues à la collaboration de Paul Colline, René Dorin, Jean Rieux et Victor Vallier, on applaudit quelques bonnes scènes, dont *un Village perdu* et les *Alambiques,* et, aux côtés de la trépidante Parisys, l'étonnant Jacques Baumer.

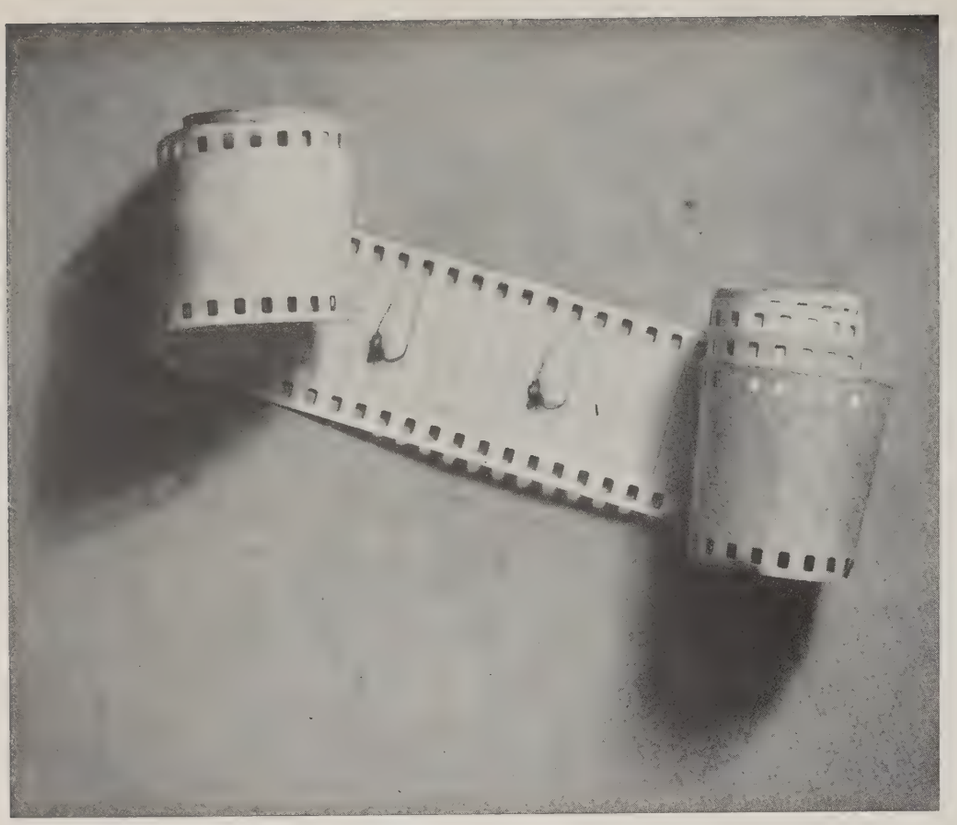

LE VECTOGRAMME EST ENREGISTRÉ AU POINT FIXE (COMME ICI) OU AU RYTHME DE L'E.C.G. USUEL.

E. C. G. ET E. V. G.

CES sigles désignent l'électrocardiogramme et l'électrocardiovectogramme. Il est aisé d'en dire le principe : tout muscle qui se contracte engendre un courant électrique, l'E. C. G. est l'enregistrement du courant électrique produit par la contraction du muscle cardiaque. Il s'agit d'une technique de précision. Les différences de potentiel observées sont de l'ordre du millivolt. Il existe bien entendu un E. C. G. normal, ses altérations traduisent les altérations du cœur. En pratique, la façon dont le courant est recueilli — que l'on nomme dérivation — modifie plus ou moins l'aspect de l'enregistrement ; les spécialistes ont été amenés à choisir et à définir un certain nombre de dérivations-types, donnant les images les plus caractéristiques et permettant de meilleures localisations des lésions du cœur.

Les cardiologues définissaient déjà avec une merveilleuse précision les atteintes des orifices du cœur, leur meilleur moyen d'investigation étant l'auscultation. Le stéthoscope, l'appareil à tension, l'examen radiologique semblaient des moyens suffisants pour élucider toute l'hydraulique cardiaque. Mais, au delà, toute une pathologie restait à étudier : il existe des troubles fonctionnels du cœur où le système nerveux autonome de ce viscère joue un rôle primordial, il existe des troubles endocriniens qui retentissent sur le cœur, il existe surtout des faits très nombreux et très importants d'atteinte du muscle cardiaque et de ses vaisseaux propres. C'est là qu'est le domaine et souvent le triomphe de l'E. C. G., l'angine de poitrine, défaut de l'irrigation sanguine du muscle cardiaque, cauchemar des malades et des médecins, voit préciser sa signification, orienter son traitement : ici très bénin pour une maladie sans substratum électrique, là plus sévère, quand une lésion a été décelée, une opportune sévérité améliorant d'une manière très sensible des états relativement graves ; l'infarctus du myocarde, aboutissement de l'état précédent, est parfaitement contrôlé dans son diagnostic, sa localisation et son évolution...

La méthode est encore imparfaite. Les professeurs Donzelot, Milovanovitch, Bardin, utilisant l'appareil de Milovanovitch, ont entrepris de substituer à cette analyse fragmentaire qu'est l'E. C. G. une analyse « spatiale » de l'état du muscle cardiaque, sorte de géométrie dans l'espace de l'E. C. G., c'est la vectographie, qui en trois tracés correspondant aux trois plans de l'espace permettrait de réaliser une représentation totale des excitations électriques du cœur. Permettrait... car s'il est possible de faire ces tracés, il est encore difficile d'interpréter les images obtenues. Dès maintenant les résultats font envisager les réelles possibilités de la méthode... entre les mains des spécialistes s'entend.

QUELQUES MODES D'ENREGISTREMENT DE L'E.C.G.

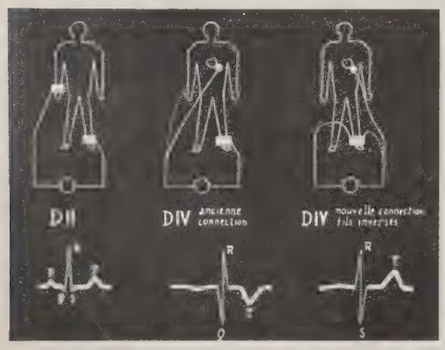

ELECTROCARDIOGRAMME NORMAL EN DEUXIÈME DÉRIVATION, BRAS DROIT, JAMBE GAUCHE.

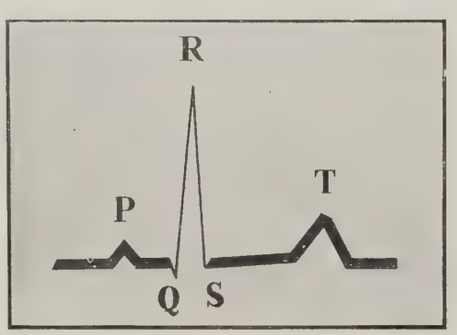

LES DROGUES MERVEILLEUSES

UNE cure royale, récente, brillante et durable, souhaitons-le, attire l'attention sur un médicament nouveau. L'auréomycine, découverte par le docteur Benjamin M. Duggar, de New York, prend place à côté de la pénicilline, de la streptomycine, de la chloromycétine. C'est, en effet, comme ces produits, un « antibiotique ». Ces corps ont en commun : leur origine (ils sont extraits de champignons microscopiques), leur inocuité, même à des doses élevées, et leur pouvoir *biostatique*, qui constitue le point capital de la découverte sensationnelle de Flemming d'où sont sortis la pénicilline et tous les produits analogues. Ce pouvoir biostatique est la faculté d'inhibition que ces substances exercent vis-à-vis du développement de certains êtres vivants, spécialement des microbes. La pénicilline ajoutée à une gélose nutritive, particulièrement favorable au staphylocoque, suffit à empêcher ce germe d'y proliférer. L'expérience a montré que la croissance de nombreux autres germes était inhibée par la même substance, mais il s'en fallait de beaucoup que tous les germes y fussent sensibles. La pénicilline échoue contre le bacille de Koch ; contre celui-ci l'efficacité très réelle de la streptomycine n'en est que plus appréciable. Pénicilline et streptomycine échouent contre le bacille de la fièvre typhoïde ; la chloromycétine vient combler cette lacune. Fait nouveau : ce dernier produit est actif même s'il est pris par la bouche. Il en est de même de l'auréomycine, très active même par voie buccale : elle vient dans la gamme des antibiotiques animer des espaces restés muets jusque-là ; plus simplement elle agit contre des microbes rebelles aux autres médicaments de la série. Elle est issue de recherches systématiques ayant entraîné le prélèvement de milliers de moisissures et l'étude de centaines de souches au laboratoire. Le nouveau médicament s'adresse en premier lieu à des affections rarement constatées en France, mais d'importance capitale en d'autres régions. Tels sont la fièvre pourprée des Montagnes Rocheuses, le typhus, dont l'aire de dispersion dans le monde est énorme et le pronostic si souvent fatal. Les maladies dues aux Rickettsias — germes très petits, mais très redoutables — sont donc puissamment menacées. Il en est de même de la lymphogranulomatose bénigne ou maladie de Nicolas et Favre, maladie de nos contrées, sensible, il est vrai, aux sulfamides, mais qui, il y a peu encore, comportait une longue évolution et souvent des complications tardives graves. Des maladies à virus, des affections à germes encore mal définis paraissent sensibles au médicament. L'engouement passera sûrement la raison, mais un bénéfice important restera acquis.

MILONE.

LE Dr B. M. DUGGAR DANS SON LABORATOIRE.

LE SOUVENIR D'ALAIN-FOURNIER

On sait probablement assez peu que *le Grand Meaulnes* fut écrit en partie à Mirande où, en 1901, Alain-Fournier terminait son service militaire comme sous-lieutenant au 288e d'infanterie.

Le Syndicat d'initiative de Mirande a commémoré cet épisode d'histoire littéraire en faisant apposer une plaque sur la maison habitée par l'écrivain.

M. ÉMILE EDDÉ

Avec M. Emile Eddé, ancien président de la République libanaise, qui vient de disparaître, la France perd un fidèle ami. Ses obsèques solennelles ont eu lieu à Beyrouth et un service a été célébré à son intention en l'église maronite parisienne.

C'est M. Emile Eddé qui, en 1916, organisa la Légion libano-syrienne. Il travailla utilement avec le haut commissaire de France à rénover l'administration de son pays. En 1936 il fut appelé à la présidence de la République et signa en cette qualité le traité franco-libanais qui assurait l'indépendance du Liban. On sait que ce traité ne fut pas ratifié. Si le président Eddé en éprouva une déception bien naturelle, du moins l'affectueux respect de ses compatriotes lui donna-t-il l'assurance qu'il avait toujours servi de son mieux son pays.

LÉON FRAPIÉ

Le romancier Léon Frapié vient de mourir à quatre-vingt-six ans. Son nom restera lié à *la Maternelle*, le livre qui fonda sa réputation et lui valut le prix Goncourt. Marié à une institutrice, il avait trouvé près d'elle une documentation sur les « gosses » des quartiers populaires et il avait su l'utiliser avec un art sensible et émouvant. Léon Frapié publia d'autres romans de la même veine et fit également jouer quelques pièces.

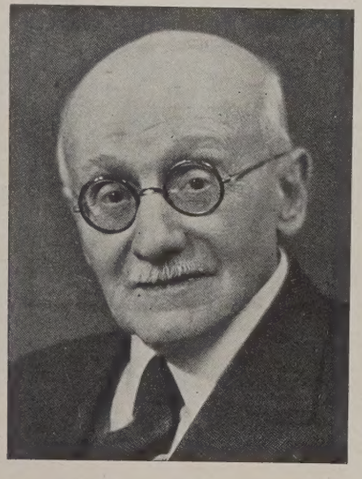

POUR LA FERTILISATION DU SOL

Un nouveau procédé de fertilisation du sol vient d'être découvert fortuitement par un fermier de l'Arizona. Incommodé par les explosions du moteur utilisé pour pomper l'eau d'arrosage, celui-ci eut l'idée de faire descendre le tuyau d'échappement jusqu'à l'eau du puits. Ce faisant il réussit, comme il l'escomptait, à assourdir le bruit du moteur mais en outre... à augmenter considérablement le rendement de ses récoltes.

Consulté, un ingénieur agronome constata que l'acide contenu dans les gaz d'échappement se dissolvait dans l'eau et fertilisait le sol en neutralisant les substances alcalines en excès.

Appliqué depuis scientifiquement, ce procédé permet la culture de l'alfa sur les terrains jadis incultes du désert Mojave.

PETITES CHRONIQUES

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE :

Raoul Persil, *Alexandre Millerand* (Société d'Editions françaises et internationales, 192 pages). C'est, racontée par un de ses collaborateurs les plus intimes, l'histoire d'un homme politique représentatif de cette Troisième République sur laquelle s'exerce aujourd'hui un esprit de dénigrement injuste ou sommaire.

La carrière de Millerand débute avec le retentissant « discours de Saint-Mandé » du 30 mai 1896, qui parut alors révolutionnaire mais qui avait surtout pour objet d'orienter la classe ouvrière dans la voie des conquêtes pacifiques. On lui reprocha bientôt, à l'extrême gauche, de se faire l'apôtre d'une politique de solidarité sociale contraire à l'esprit de la lutte de classe. Il dut se séparer du parti socialiste. M. Persil observe pertinemment que, lorsqu'il exprimait l'idée qu' « un pays ne peut faire de réformes sociales s'il n'est pas d'abord prospère et riche », Millerand tenait le langage que tient aujourd'hui le secrétaire de la C. G. T. M. Louis Saillant : « Il n'y a pas de classe ouvrière prospère et de progrès social garanti dans une nation économiquement déficiente. »

Millerand occupa le palais de l'Elysée de 1920 à 1924. Il fut élu président par 695 voix sur 892 votants. Trois événements marquèrent sa magistrature : la conférence de Cannes, la question de la Ruhr, les rapports avec le Vatican. Le déroulement des deux premiers nous rapproche étrangement du temps présent, qui confère une justification rétroactive à la politique présidentielle d'alors. Un grave dissentiment, longtemps tenu secret, entre Millerand et Foch, d'une part, Poincaré, de l'autre, empêcha l'ouverture de négociations directes avec l'Allemagne au sujet de la Ruhr : devenue l'enjeu des partis, celle-ci sera évacuée sans compensation en août 1924. Il n'avait pas dépendu de Millerand que la France fît de l'arsenal de la Ruhr un gage de paix européenne. L'histoire du monde en eût été changée.

Leçon que le livre de M. Persil, objectif et judicieux, nous offre une occasion très actuelle de méditer...

LA VIE MAROCAINE :

Jacques Caillé, *la Petite Histoire de Rabat* (Chérifienne d'éditions et de publicité, 222 pages). « Tous ceux qui aiment Rabat sauront gré à M. J. Caillé d'avoir écrit, avec une élégante aisance, le guide spirituel de ceux qui veulent, dans la connaissance de cette ville, aller en deçà du présent et au delà des apparences. »

Ainsi s'exprime, dans une courte préface, M. Henri Terrasse, au jugement duquel il n'y a rien à ajouter. Le comte Henry de Castries, que cite l'auteur, a raconté, d'après des documents inédits, dans quelles conditions les pirates valésins et les Hornacheros expulsés d'Espagne — tous « fieffés coquins » mais entreprenants et courageux — firent, au XVIIe siècle, la fortune de Rabat.

M. Jacques Caillé retrace toute l'histoire de ce petit Etat indépendant de corsaires, avec lequel les puissances européennes durent traiter. La ville de Rabat fut une des rares agglomérations de la côte atlantique qui n'ait pas été occupée par une nation européenne au cours des siècles passés. Au temps de Louis XIV, un des meilleurs marins de l'époque, le baron de Pointis, proposa au roi de s'en emparer.

L'auteur fait revivre les consuls et voyageurs français (notamment ce René Caillé qui avait déjà « révélé » Tombouctou à ses compatriotes) qui ont contribué à la connaissance de Rabat. Ce sont les précurseurs de l'œuvre à laquelle Lyautey a attaché son nom.

Il y a moins de cinquante ans Rabat n'était qu'une petite ville qui menait à l'abri de ses murs, sous lesquels passaient les razzias des Zaer, une existence inquiète et confinée. Ce fut Lyautey qui, saisissant toutes les possibilités du site, lui assigna un destin inespéré.

ALBERT MOUSSET.

UNE INTÉRESSANTE VENTE DE SIÈGES GOTHIQUES

On sait quel luxe, quelle richesse, quel goût du confort ont présidé à tout l'ameublement du XVIIIe siècle. A peine un siècle auparavant le siège n'était encore qu'une sorte de banc entièrement en bois dont le seul ornement, la sculpture, tendait à disparaître. Cela ne signifie pas que ces sièges soient sans beauté ni que leur style soit demeuré uniforme durant des siècles. Bien au contraire.

Le coffre du moyen âge fut complété au XIVe siècle par un dossier qui ne tarda pas à s'élever ; au XVe siècle ce dossier atteint de grandes proportions et devint prétexte à des motifs sculptés importants ; parfois ce panneau était surmonté d'un dais également sculpté et souvent ajouré.

Dès le début du XVIe siècle le dais disparaissait et le dossier s'abaissait à nouveau ; en même temps le fauteuil perdait son usage de coffre. Sous le règne d'Henri II (1547-1559), le dossier ne dépassait plus guère la hauteur des accotoirs : il reprit de l'importance progressivement sous Henri IV, puis sous Louis XIII, pour en arriver aux fauteuils profonds et confortables du règne de Louis XIV.

La collection G. D..., dispersée cette année à l'Hôtel Drouot, a montré au public un très bel ensemble d'art et d'ameublement du moyen âge et de la Renaissance. Les spécialistes du siège y ont vu quelques beaux modèles dont il est intéressant de donner les prix, d'autant plus que de telles pièces sont des plus rares en ventes publiques. A côté d'une chayère en noyer sculpté du XVe siècle adjugée 85.000 francs, se trouvait un banc à haut dossier, de même époque, formant également coffre ; les motifs sculptés se composaient uniquement de panneaux « à parchemins ». Moins haut (1 m. 95 au lieu de 2 m. 05), mais plus large (1 m. 06 au lieu de 0 m. 67), ce banc s'est vendu 70.000 francs. Une paire de fauteuils du début du XVIe siècle, à dossiers bas en bois simplement tourné et dont les seules sculptures étaient deux têtes de lion ornant les montants antérieurs, a été poussée à 59.500 francs, tandis qu'un grand fauteuil à pieds colonnettes réunis par des traverses et à dossier incrusté de filets en pâte blanche était adjugé 20.000 francs. Enfin un autre fauteuil du XVIe siècle, à dossier décoré de deux arcades et dont les pieds et montants antérieurs des bras étaient en bois tourné sans parties sculptées, a trouvé preneur à 16.000 francs.

FRANCIS SPAR.

GALERIE

Galerie Visconti, 35, rue de Seine

MARC CAVELL
JEAN-LOUIS MODEL
ARTURO TEJERO

COURRIER MUSICAL

Il y a cent ans — le 17 octobre 1849 — Chopin mourait à Paris, entouré de ses amis les plus chers, salué à l'ultime instant par le « *il était pur comme une larme* », mot qui a fait fortune et dont l'étude critique ouvrirait maints sujets de thèse. Venant de Pologne pour se rendre à Londres et *passant par Paris*, mentionne son passeport, Chopin y resta. Paris le fixa et il adopta Paris. Le monde a depuis adopté Chopin, et c'est bien le monde entier qui pour l'honorer s'est mis à l'œuvre cette année. Il semble que l'U. N. E. S. C. O. faisant appel à onze compositeurs éminents des Nations Unies pour exprimer l'unanimité des hommages universels ait voulu donner à ce geste toute sa valeur symbolique.

Un hommage à Chopin sans musique de Chopin ? Ce serait mal dire. Aux grands interprètes est revenu le soin des commémorations concrètes ; ils n'ont pas manqué de saisir l'occasion magnifique et de nous prodiguer l'audition massive des œuvres de Chopin. Mais aux compositeurs appartient la confection du mausolée, et ce *Tombeau de Chopin*, qui eut pour tant d'hommes illustres ses glorieux précédents, reste dans la meilleure tradition. D'ailleurs, en cette soirée solennelle que présidait M. Torrès-Bodet, directeur de l'U. N. E. S. C. O., Chopin n'était-il pas partout présent ? En quelques mots fermes, d'une parfaite justesse de ton, Roland-Manuel a établi la synthèse que nous attendions : l'originalité du génie de Chopin, son actualité, ses prolongements ; et tout de suite la musique composée à la gloire de Chopin a fait entendre son témoignage, qui fut du Chopin recomposé.

Alexandre Tansman et Andrzej Panufnik représentaient la Pologne ; Villa-Lobos, le Brésil ; Oscar Espla, l'Espagne ; Carlos Chavez, le Mexique ; Howard Hanson, les Etats-Unis ; Lennox Berkeley, l'Angleterre ; Malipiero, l'Italie ; Martinu, la Tchécoslovaquie ; Jacques Ibert et Florent Schmitt, la France. Œuvres pour piano seul ou quatuor, sonates ou suites en duo, on est volontairement resté dans le cadre discret de la musique de chambre, et chacun a montré sa connaissance profonde du musicien qu'il honorait. C'est là, peut-être, le plus bel hommage rendu à sa musique. Il ne s'agissait pas seulement du choix des formes favorites de Chopin, ni de ses harmonies, de ses modulations ou de ses chromatismes, ni même de la chaude sensualité de sa mélodie, reconnue en dépit de certaines pudeurs, mais de l'intime révélation perçue par des artistes qui, par delà le temps, se reconnaissent frères et échangent des confidences ; inexprimable qu'exprime Nietzsche, dont Florent Schmitt emprunte le texte du *Chant de la nuit* pour son *Ode à Frédéric Chopin* : « Il y a en moi quelque chose d'inapaisé et d'inapaisable qui veut élever la voix... »

Aussi bien n'est-ce pas aux valeurs diversement appréciables de ces compositions qu'il faut juger une telle manifestation de « sympathie » au sens noble du terme, mais à leur ensemble qui résume l'unanime admiration raisonnée des meilleurs musiciens du monde présent pour un musicien de toujours.

L. MAURICE-AMOUR.

LES SPECTACLES

ATHÉNÉE. THÉATRE LOUIS JOUVET

Ondine

de JEAN GIRAUDOUX

avec

DOMINIQUE BLANCHAR
LOUIS JOUVET — PIERRE RENOIR

LOCATION OUVERTE de 11 à 18 h.

ATELIER
L'INVITATION
AU
CHATEAU
de JEAN
ANOUILH

« FRANCE-ILLUSTRATION » REÇOIT AU RITZ

A L'OCCASION DU SALON DE L'AUTOMOBILE

Une brillante et nombreuse assistance se pressait dans l'après-midi du mercredi 5 octobre, place Vendôme, dans le cadre si élégamment parisien du Ritz. *France-Illustration* y donnait une réception à l'occasion de la parution du numéro spécial qu'elle consacre chaque année, en vertu d'une longue tradition, au Salon de l'automobile.

Accueillis par le président du conseil d'administration, par le directeur général, par le président de l'O. G. P. P. et par M. Maurice Philippe, MM. Jules Julien, secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie; Edgar Faure, secrétaire d'Etat au Budget ; Mitterrand, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil ; le général de Montsabert ; le vicomte de Rohan, président de la F. I. A. ; le comte de Liedekerke-Beaufort, président de l'A. C., et plusieurs centaines de personnalités éminentes de la politique, de l'industrie automobile, du commerce, de la presse et de la publicité étaient venus apporter à notre grande revue française le témoignage de leur sympathie et de leur intérêt.

M. Jules Julien (au centre) et M. Lapeyre dans un groupe.

Le comte de Liedekerke (à droite), M. J.-H. Labourdette et M. Georges Cahen-Salvador (à gauche).

M. Fischof, M. Longé et notre administrateur.

De gauche à droite : le comte de Liedekerke, le vicomte de Rohan et Maurice Philippe.

Durant plus de deux heures les invités se répandirent dans les salons abondamment fleuris pour se retrouver devant un buffet ordonnancé avec un goût parfait par les soins de M. Auzello, l'actif directeur de l'hôtel Ritz. Ajoutons que nombre d'invitées contribuaient par leur présence à donner un cachet d'aimable élégance à cette réception, qui constitue un hommage mérité à l'industrie automobile française, dont le Salon affirme chaque année la vitalité et le rayonnement croissant.

M. Pigozzi.

Parmi les personnalités présentes signalons notamment : M. Friol, directeur du cabinet du président Herriot ; Georges Cahen-Salvador, président de section au Conseil d'Etat ; MM. A. Pérouse et J. de Peyerimhoff, président et vice-président de la commission sportive de l'A. C. F. ; Laurent et Callon, président et secrétaire général du groupement syndical de la carrosserie ; Norroy, président de la Société des ingénieurs de l'automobile ; Pierre Prévost, président de la commission de modernisation ; Ph. Girardet, président de la chambre syndicale du cycle ; J.-H. Labourdette, président d'honneur du groupe de la carrosserie ; Ch. Weiffenbach, directeur des usines Delahaye; Pigozzi, directeur général des automobiles Simca ; G. Pertelli, directeur de la propagande de la Fiat ; Badolle, directeur commercial des automobiles Peugeot ; Jarry et Catoire, président et directeur commercial des automobiles Talbot ; X. Morand, directeur de la Compagnie Westinghouse ; W. Watucy, des automobiles Delage ; Pierre Marchal, vice-président de la chambre syndicale des accessoires ; Le Hir, directeur de la propagande de la Société Dunlop; Caillet, directeur de la Société Auto Lampe, Roche d'Estez ; les ingénieurs J.-A. Grégoire, Emile Claveau, etc.

M. Maillard.

MM. Charron, président directeur de la Shell ; le comte de Billy, l'un des directeurs de la Standard ; M. Robert Blum, directeur général d'Hispano-Suiza ; M. Lapeyre, directeur général des Messageries de la presse ; Edmond Roux, président administrateur général de l'imprimerie Desfossés; Emile Henry, conseiller technique de la S. N. E. P. ; Jacquemart, directeur de *l'Echo de la presse* ; Emile Servan-Schreiber, directeur des *Echos* ; Bernard de Plas et Maillard, président et président d'honneur de la Fédération française de publicité ; Paz, président du Syndicat national des agents de publicité ; Zenner, président du Syndicat national des courtiers ; Bastide, président du Syndicat national des entrepreneurs de publicité directe ; Jacques Bernard de Puybelle, président d'honneur du Syndicat national des placiers en publicité; Poirier, président du Syndicat national des chefs de publicité ; Morando, président du Syndicat national des cadres et techniciens de la publicité ; Ruzé, président fondateur du Syndicat national des chefs de publicité d'annonceurs; Bonherbe, directeur de l'O. J. D. ; Longé, président directeur général, et Hermann, directeur commercial de l'O. G. P. P. ; les principaux agents et courtiers en publicité, etc.

M. Mitterand (à gauche), notre directeur général et notre chef de publicité.

Le général de Montsabert converse avec notre rédacteur en chef.

De droite à gauche : M. Pierre Scelles, M. Bastide et M. Marret.

De gauche à droite, le comte de Liedekerke, M. Ch. Weiffenbach, M. Xavier Morand et son fils.

LE BRIDGE (N° 67)

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 55

le mort : ♠ 3 2 ♡ R V 5 4 3 ◇ A D 9 ♣ D 4 3

entame : ♣ V

NORD
OUEST EST
SUD

♠ ... ♡ A D 9 8 7 2 ◇ 7 5 4 3 ♣ A 5 2

Sud joue 4 ♡, les adversaires ayant toujours passé.

Ouest entame du ♣ V.

Comment jouer pour réussir la manche contre toute défense et toute distribution des 4 couleurs ?

Le mort ne doit pas jouer la dame sur le valet, car Est mettrait le roi et ferait sauter l'as (si Sud ne prenait pas de l'as, il est facile de trouver une distribution qui fasse échouer le contrat). Ouest aurait alors deux rentrées à ♣ pour pouvoir jouer deux fois ◇ vers ◇ R V 10 d'Est, ce qui provoquerait la chute.

Sur l'entame du ♣ V, le jeu correct est de mettre le 3 du mort, et alors trois éventualités principales.

A) Est coupe ♣ et retourne ◇ que Ouest coupe. Les adversaires n'ont donc plus d'atout.

Ouest joue ♠ que Sud coupe. Nord reprend la main avec atout et fait couper son dernier ♠. Sud fait alors son ♣ A, puis met Ouest en main avec ♣. Ouest doit rejouer une carte noire, parce qu'il n'en a plus de rouge, Nord défausse un ◇ et Sud coupe.

B) Si, sur l'entame du ♣ V, Est défausse ou joue un petit ♣, Sud prend avec l'as, fait un ♡, met Nord en main avec un second ♡, coupe ♠ avec un gros atout, remet Nord en main avec ♡ et coupe le dernier ♠ du mort.

Sud joue alors ◇ et Nord met un ◇ juste au-dessus de celui d'Ouest (le 9 si Ouest a mis une carte inférieure au 9, ou la dame si Ouest a joué le valet). Est mis en main doit alors livrer le contrat, soit en jouant ◇ et Nord fait deux levées à ◇, soit en jouant ♣ et Nord fait un ♣, soit en jouant ♠que Sud coupe pendant que Nord défausse une perdante.

C) Si Est coupe ♣ à la première levée, et retourne ♠, Sud coupe avec un atout maître et continue comme sous B.

La manche est faite contre toute distribution et toute défense.

Médaille d'argent au Concours Lépine 1949.
En vente dans les magasins de jouets-sports ou aux Éditions Ed. Dujardin, 63, b. de la Plage, Arcachon.

(Suite du jeu des combinaisons avec le mort, à l'usage des débutants)

le mort : ♣ D 10
vous : ♣ A 3 2

Le flanc gauche entame du ♣ 5.

Le jeu correct est très difficile à déterminer et, en fait, vous êtes à la devine.

Si vous pensez que le flanc gauche a le roi, vous devez mettre la dame.

Si vous pensez que c'est le flanc droit qui a le roi, vous devez alors mettre le 10 dans l'espoir que le flanc gauche a le valet.

Je répète que vous êtes à la devine. Dans votre embarras, et si vous n'avez pas de raison plus convaincante pour vous décider, vous préférerez mettre la dame si vous jouez du sans atout. Mais si vous jouez un contrat à la couleur, par exemple 4 ♠, vous mettrez plutôt le 10 sur la fragile indication que beaucoup de joueurs ont une aversion pour une entame sous le roi, contre un contrat d'atout.

le mort : ♣ D 3 2
vous : ♣ R 5 4

Si le flanc gauche entame d'un petit ♣, vous devez mettre le 2 du mort. Vous ferez ainsi deux levées si le flanc gauche a l'as.

Supposons maintenant que l'adversaire ne joue jamais ♣ et que ce soit vous, ou le mort, qui soyez obligé de jouer cette couleur, parce que vous avez besoin d'en tirer deux levées pour réussir votre contrat.

Votre situation n'est pas enviable car vous raterez probablement votre contrat si aucun de vos adversaires n'est un débutant. Mais il faut courir votre chance.

Si vos deux adversaires sont de forts joueurs il faut commencer par deviner lequel a l'as, ou si vous préférez, lequel a le plus de chances d'avoir l'as.

Supposons que ce soit le flanc gauche. Votre premier ♣ sera alors le 4.

Vous pouvez être sûr que si le flanc gauche a l'as, il ne le mettra pas parce qu'il résoudrait alors votre problème. Vous mettriez le 2 du mort et feriez ensuite votre dame et votre roi. L'adversaire qui a l'as, le réservera pour tuer votre roi ou votre dame, soyez en certain.

Sur le 4, le flanc gauche a mis un petit ♣, et le mort met la dame.

La dame fait la levée. Vous aviez donc bien deviné et c'est le flanc gauche qui a l'as, ce qui met votre roi en mauvaise posture.

Il reste cependant une chance et une seule de faire le roi.

C'est que le flanc gauche ait eu A x au départ.

Vous partirez donc du 2 au deuxième tour et Est ayant mis un petit ♣, vous mettrez aussi un petit ♣ dans l'espoir que le flanc gauche sera forcé de mettre son as parce qu'il n'aura plus d'autre ♣ que cet as.

Vous me direz que cet espoir est bien fragile. Je vous le concède, mais c'est votre seule chance. N'imitez surtout pas les joueurs qui, ayant réussi à faire la dame (ce qui est inévitable si le flanc gauche a l'as), s'imaginent pouvoir faire ensuite le roi par le même procédé.

Vous n'avez aucune chance de faire votre roi si vous le mettez au second tour parce que l'as est sûrement chez le flanc gauche. Si l'as était chez le flanc droit, il aurait sûrement pris la dame, la fonction de l'as étant de faire une levée en prenant un gros honneur à l'adversaire.

Un dernier conseil.

Supposons que le flanc droit soit un débutant, le flanc gauche un bon joueur, et que vous n'ayez aucune raison de croire que l'un ait plus de chances que l'autre d'avoir l'as.

Comment jouer cette combinaison, pour y faire deux levées ? Vous la jouerez comme je viens de l'indiquer, mais avec une nuance. Le premier ♣ joué sera un petit ♣ de Nord et non de Sud parce que le flanc droit, étant un débutant peut commettre la faute de prendre de l'as s'il l'a, tandis que si le flanc gauche a l'as, il n'aurait jamais commis la faute de prendre de l'as un petit ♣ partant de Sud.

L'avantage est petit mais l'accumulation des petits avantages et l'exploitation de toutes les ressources est le secret du gain au bridge.

ÉTUDE N° 56 (pour débutants)

♠ 6 4 ♡ 7 5 2 ◇ A 10 9 8 5 4 ♣ R 9

entame : ♡ R

NORD
OUEST EST
SUD

♠ A D 3 2 ♡ A V 3 ◇ R D ♣ A 8 7 3

Sud joue 3 S A et doit les réussir contre toute distribution et toute défense, après l'entame du ♡ R.

ANDRÉ CHÉRON.

PHILATÉLIE

250e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE RACINE

Le 4 juillet l'administration des P. T. T. a mis en vente une vignette de 12 fr. noir rougeâtre destinée à commémorer le 250e anniversaire de la mort de Jean Racine.

Le timbre a été dessiné par A. Spitz, d'après Santerre, et gravé par A. Ouvré.

A la date du 2 juillet les timbres suivants ont été retirés de la vente : 10 c. Blason de la Corse ; 60 c. Blason du comté de Nice ; 25 fr. Place Stanislas à Nancy.

LES ÉMISSIONS RÉCENTES DE L'U. R. S. S.

Parmi la production toujours abondante de l'Union soviétique en timbres commémoratifs il est commode de distinguer quelques catégories.

Celle des émissions de propagande est la plus fournie. D'inspiration purement touristique est la série des vues de la *Crimée*, comprenant huit vignettes de 40 kop. et autant de paysages différents. Plusieurs séries ont été consacrées en 1948 à la propagande en faveur des *plans quinquennaux* : série de l'électricité (trois valeurs), série du pétrole et des mines (quatre valeurs), série de l'industrie lourde (sept valeurs). La Journée de l'artillerie en 1948 a été le prétexte de deux timbres, celle de l'aviation en 1949 d'une vignette de 1 rouble.

Les vignettes d'inspiration politique sont aussi nombreuses. On a émis des séries à la gloire des *Pionniers* (qui correspondent à nos scouts ; cinq valeurs) ; de la jeunesse communiste (1918-1948, six timbres). Le trentième anniversaire de la fondation de la République de Russie blanche (1919-1949) nous vaut un timbre de 40 kop.

Enfin la commémoration proprement dite n'est pas oubliée : centenaires de l'architecte Stasov et de l'écrivain arménien Abovian (deux valeurs pour chacun) ; série Lomonosov, trois valeurs) ; deux cent vingt-cinquième anniversaire de la fondation de Sverdlovsk (ancien Ekaterinoslav ; trois vignettes. Le troisième centenaire du passage de marins russes vers l'Asie et l'Amérique par les mers nordiques a été célébré par deux timbres de 40 kop. et 1 rouble.

UNE SÉRIE SPORTIVE EN TURQUIE

Au mois de juin le cinquième championnat d'Europe de lutte libre s'est disputé à Istambul. A cette occasion les postes turques ont mis en circulation une série commémorative de quatre valeurs.

Imprimées selon la coutume par Courvoisier, les quatre vignettes nous montrent

deux lutteurs dans des attitudes différentes. Le 15 K. a été tiré à 250.000 ; les 20 K. bleu, 30 K. brun et le 60 K. olive, à 200.000 exemplaires.

J. BELLAY.

C C C
COMPTOIR COMMERCIAL CAOUTCHOUC
35 à 41 Bd Haussmann Paris
C.C.C.
Imperméables
Gabardines
Popelines
imperméabilisées

A QUI LA SUPER ?... OU SI MONACO..., par CAMI.

Je l'ai, tu l'as... Quoi donc ? Mais elle,
La bombe ! Nous l'avons, ils l'ont...
Vrai secret de Polichinelle !
Bientôt tous les pays l'auront.
Dans la course apocalyptique
Un jour verrons-nous Monaco
Créer la « super-atomique »
Et crier au monde : « Banco ! » ?

Stop, notre reporter fantasque,
Est allé demander pour nous
Au général des Monégasques :
— Si vous l'aviez, que feriez-vous ?
« Si nous avions, par hypothèse,
« La « super », dit-il, l'air altier,
« Monaco, ne vous en déplaise,
« Ratisserait le monde entier !

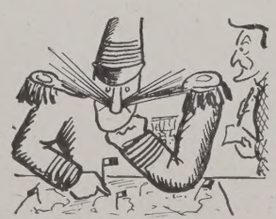

« Je rêvais d'être un Bonaparte
« Mais j'ai dans le service actif,
« C'est peu pour transformer la carte,
« Quarante hommes comme effectif !
« Mais si la « super » nous seconde,
« Tout changerait, les temps venus,
« Et Monaco dirait au monde :
« Les feux sont faits ! Rien ne va plus ! »

« Dans les pays conquis, par mille
« Nous construirons des casinos.
« Partout, les villages, les villes
« Seront des petits Monacos !
« Nous centuplerons, grâce aux « pontes »
« Apportant l'or sous nos râteaux,
« De la « boule » aux œufs d'or la ponte
« En gagnant sur les deux tableaux !

« Ayant soumis la terre et l'onde,
« Monaco, on peut le prévoir,
« Sera la capitale du monde
« Avec un drapeau rouge et noir !
« Bref, si j'ai comme arme secrète
« Une « super-atomico »
« Tout marchera sur des roulettes
« Quand triomphera Monaco ! »

Préparez votre prochain printemps!

C'EST LE MOMENT DE PLANTER TULIPES ET JACINTHES

Tulipes et jacinthes, jonquilles et crocus, toute cette floraison magnifique que vous admirez chez l'horticulteur ou dans les expositions, vous pourrez l'avoir chez vous : il suffit d'un coin de terre, parterre ou plate-bande, ou même d'un balcon.

Des centaines de variétés aux coloris innombrables, des espèces précoces et tardives échelonnées de fin mars à juin, seront votre enchantement de chaque jour.

Demandez dès aujourd'hui à votre marchand grainier les oignons à fleurs hollandais, robustes et sains : il suffit de les planter dès maintenant et la nature fera le reste.

ELVINGER

Le Directeur-Gérant :
G. CAHEN-SALVADOR.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imp. de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 4e trimestre 1949.
Imprimeur nº 79.